

Douanes

## Lancement, le 1er novembre, d'un système d'information dédié aux voyageurs

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7017 - LUNDI 28 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

A fin septembre dernier  
**Augmentation de 05%  
de la consommation  
nationale d'énergie**

P04

Pour le renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation  
**Le président de la République en visite en Egypte et à Oman**

P03

Après des frappes  
contre ses sites militaires

# L'Iran va-t-il riposter ?



Lire en page 03

P07

**ORAN**

A l'occasion du 1er Novembre  
**Opération «unique» de remise de plus de 3.000 logements**

Entreprise publique Alfapipe

**Une nouvelle unité de production  
de pipes bientôt en service**

Préparatifs du Forum panafricain de la jeunesse

**Arrivée à Oran d'une délégation de l'Union africaine**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Parlement arabe

## L'Algérie élue au poste de premier vice-président

L'Algérie a été élue, samedi au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire, au poste de premier vice-président du Parlement arabe (PA), représentée par le sénateur Fouad Sebouta, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. "Il a été procédé, lors d'une séance procédurale, au renouvellement des structures du Parlement arabe et de son bureau composé de quatre vice-présidents et quatre présidents de commissions permanentes. Ainsi, l'Algérie a été élue au poste de premier vice-président du Parlement arabe, représentée par M. Fouad Sebouta,

membre du Conseil de la nation, avec un total de 58 voix", précise le communiqué. L'Algérie a été élue lors d'une séance procédurale tenue au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire pour élire un nouveau président du PA, parmi deux candidats représentant respectivement les Parlements de la Libye et des Emirats arabes unis. A l'issue de cette opération de vote, M. Mohamed Ahmed Al Yamahi, membre du Conseil national fédéral des Emirats arabes unis, a été élu président du PA, succédant ainsi à M. Adel Abdulrahman Al Asoomi, membre du Conseil consultatif de Bahreïn.

Gestion des Assemblées locales

## Le MSP organise un séminaire national

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi à Alger, un séminaire national des présidents des Assemblées populaires communales et de wilaya relevant de la formation politique, sous le thème "Les collectivités locales entre opportunités de développement et défis juridiques et financiers". Présidant l'ouverture de ce séminaire, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a souligné la nécessité d'"accompagner les élus du mouvement pour le parachèvement du processus de développement dans les communes qu'ils administrent et la concrétisation de

leurs promesses électorales au service des citoyens, et ce, dans le cadre de la consolidation de la vision de réforme des assemblées élues". Au titre de cette réforme, le MSP plaide pour "l'élargissement" des prérogatives des élus, tout en insistant sur la nécessité pour l'ensemble des acteurs de s'acquitter de leurs rôles respectifs dans la réalisation du développement local, qui exige une réforme des finances locales, a expliqué M. Hassani Cherif. Il a, dans ce sens, appelé les élus de sa formation politique à participer au débat sur la révision des codes communal et de wilaya.

En présence de Betrouni, Yah, Kouici, Demdoum et Benchiha

## La Radiuse rend hommage à Mokhtar Kalem



La Radiuse a fait le déplacement à Alger pour rendre hommage à l'ancien attaquant du CRB et de l'équipe nationale, Mokhtar Kalem. Il a été le buteur du grand Chabab de Belouizdad avant de devenir son président. Il a aussi été un bon éducateur et a entraîné plusieurs équipes ainsi que les sélections nationales des jeunes catégories. La délégation de la Radiuse, présidée par Kada Chafi et composée également par des joueurs qui ont marqué l'histoire du football algérien et celui du Chabab de Belcourt, Yahia, Kouici, Demdoum ainsi que son ami, l'ex-goleador du MCA, Omar Betrouni, sans oublier l'ancien

gardien du MCO et du RCO Relizane, Nacer Benchiha, qui désiraient tous rencontrer à nouveau Mokhtar Kalem, l'homme qui avait et a toujours le sourire et se rappeler, avec lui, les meilleurs moments de l'âge d'or du football algérien. Les chocs entre le MCA et le CRB, avec les Mahiouz, Zenir, Lalmas, Abrouk, Selmi, Yah, etc... Les qualités humaines de Kalem ont été rappelées sachant qu'il avait toujours aidé les jeunes joueurs qui signaient au CRB, comme il a toujours été présent et solidaire avec des anciens joueurs lors de leurs jubilés. Sa fraternité avec Lalmas a été également mise en exergue.

1er anniversaire du décès du moudjahid Youcef El Khatib

## Cérémonie de recueillement au cimetière d'El Alia à Alger



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a présidé, samedi au cimetière d'El Alia à Alger, une cérémonie de recueillement à l'occasion du 1er anniversaire du décès du moudjahid Youcef El Khatib dit "Si Hassan", à l'initiative de la Fondation de la mémoire de la Wilaya IV historique. La cérémonie s'est déroulée en présence de la veuve du défunt, du Secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Hamza Laoufi, de moudjahidine et de membres de la Fondation de la mémoire de la Wilaya IV historique dont le défunt était le président

jusqu'à sa mort, et à travers laquelle il veillait à contribuer à la préservation de la Mémoire collective du peuple algérien. A cette occasion, des gerbes de fleurs ont été déposées sur la tombe du défunt et la Fatiha a été récitée à sa mémoire. Dans une allocution prononcée devant l'assistance, un membre de la Fondation a mis en avant le parcours militant de Youcef El Khatib "riche en hauts faits et positions honorables ainsi que ses qualités, sa sagesse, sa pondération et son haut sens des responsabilités, qui ont fait de lui un homme hors pair et un dirigeant chevronné".

FFS

## Session ordinaire du Conseil national

Le Front des forces socialistes (FFS), a tenu samedi à Alger, la session ordinaire de son Conseil national, consacrée à l'évaluation de sa participation à la Présidentielle du 7 septembre dernier et aux préparatifs des prochaines échéances locales et parlementaires. Intervenant à l'ouverture des travaux de cette session, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche a estimé que la participation à l'élection présidentielle du 7 septembre dernier avait mis le parti "sur le devant de la scène politique" tout en lui conférant "une vision et une forte présence

au niveau national". Et d'ajouter que le rythme adopté par le parti durant la campagne électorale a permis "d'imposer le débat public et de redéfinir les priorités", ce qui, a-t-il dit, "habilite le parti à jouer un rôle majeur sur la scène politique nationale dans l'avenir". A cet égard, M. Aouchiche a appelé les cadres du parti à se préparer pour les prochaines échéances, annonçant la création, dans les jours à venir, d'une "commission électorale nationale" chargée de "préparer ces échéances en vue de garantir le succès des campagnes électorales".

Services de la wilaya d'Alger

## Fermeture des accès à l'autoroute Est et à la promenade des Sablettes

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, samedi dans un communiqué, la fermeture des accès à l'autoroute Est, jouxtant Djamâa El Djaïr, et la promenade des Sablettes, à partir de dimanche soir, dans le cadre des préparatifs des célébrations commémorant le 70e anniversaire de la Guerre de libération. "Dans le cadre des préparatifs et de l'organisation d'une parade militaire, en commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre, l'autoroute Est (jouxtant Djamâa El Djaïr et la promenade des Sablettes) sera fermée de l'intersection

avec la rocade sud jusqu'à l'échangeur de la pénétrante des Annassers", précise la même source. Par conséquent, ajoute le communiqué "tous les accès à cette route seront fermés dans les deux sens pendant la période allant du dimanche 27 octobre 2024 à 23h59 au vendredi 1er novembre 2024 à 17h, tandis que tous les autres axes resteront en service". La wilaya d'Alger a appelé les usagers de cette route, temporairement fermée, à emprunter les autres axes routiers, les invitant à "faire montre de compréhension et de contribuer à la joie des Algériens lors de ce glorieux événement historique".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.



Après des frappes contre ses sites militaires

## L'Iran va-t-il riposter?

B.Kamel

C'est la grande question. Le Moyen Orient qui est visiblement assis sur une poudrière à la moindre étincelle et montée de tension que ce soit du côté de l'Iran ou de celui d'Israël, risquerait de payer cash si des efforts diplomatiques intenses ne seraient pas redoublés afin d'éteindre les risques d'une implosion régionale, susceptible de réduire à néant tout ce qui a été entrepris jusque-là en termes d'appels à un cessez-le-feu à Ghaza et au Liban. L'Iran envisage-t-il, pour autant, d'ouvrir «cette 3ème voie» de la riposte arabo musulmane après celles du Hezbollah au Liban et de Hamas à Ghaza? Va-t-il répondre aux attaques provocatrices de l'état sioniste? Pourtant, les observateurs retiennent que l'Iran ne va pas commettre la bêtise de répondre. Néanmoins, Téhéran a affirmé, samedi, son droit à se défendre après des frappes contre ses sites militaires menées par Israël, un dernier épisode en date des hostilités entre les deux pays ennemis qui a suscité des appels à la retenue face au risque d'une escalade militaire au Moyen-Orient. La dernière fois où l'Iran avait riposté, c'était après l'assassinat par Israël de Ismail Haniyeh. Ce qui augure pour les spécialistes que Téhéran ne va pas faire marche arrière. La première fois, Israël a annoncé publiquement avoir attaqué l'Iran, en lançant, samedi avant l'aube, des frappes aériennes contre des installations de fabrication de missiles dans ce pays. L'Iran a fait état de "dégâts limités" et de quatre militaires tués. Israël a ensuite menacé l'Iran de lui faire "payer un prix élevé" s'il ripostait, tandis que Téhéran a affirmé avoir "le droit et le devoir de se défendre contre les actes d'agression étrangers", suscitant des avertissements face au risque d'embrasement dans la région. Au même moment, les appels à la retenue aux USA de l'administration Biden et en particulier de Kamala

Haris, la candidate démocrate à la présidentielle et ceux de certains pays limitrophes comme le Qatar et l'Egypte, se sont fait l'écho, tentant par la même de laisser, plutôt, place à un cessez-le-feu immédiat et l'échange de part et d'autre de prisonniers. "J'espère que c'est la fin", a déclaré le président américain Joe Biden. Son pays est réputé être un proche allié d'Israël et considéré à juste titre comme son principal fournisseur d'armes. Lors d'une conversation téléphonique avec son homologue israélien, Yoav Gallant, le ministre américain de la Défense, Lloyd Austin, a averti que "l'Iran ne devrait pas faire l'erreur de riposter", estimant qu'il existait actuellement "une occasion d'utiliser la diplomatie pour faire baisser la tension dans la région". Les raids israéliens sont une riposte à une attaque aux missiles de l'Iran contre le territoire israélien le 1er octobre suite au lâche assassinat du leader politique du Hamas. Il s'agit d'un véritable engrenage de violences lié aux guerres menées par Israël contre deux mouvements islamistes, soutenus militairement par l'Iran: le Hamas palestinien à Ghaza et le Hezbollah au Liban. La guerre à Ghaza a été déclenchée par une attaque meurtrière surprise, lancée le 7 octobre 2023 par le Hamas contre Israël depuis la bande Ghaza. En soutien au Hamas, le Hezbollah libanais a ouvert le lendemain un 2ème front contre Israël, en tirant des roquettes sur le nord d'Israël, frontalier du sud du Liban, les hostilités se transformant en guerre ouverte en mi-septembre. Le 1er octobre, l'Iran a tiré quelque 200 missiles sur Israël pour venger, selon lui, la mort, le 27 septembre, du chef du Hezbollah Hassan Nasrallah et d'un général iranien, tués dans des frappes israéliennes près de Beyrouth, et celle le 31 juillet à Téhéran du chef du Hamas Ismail Haniyeh, tué dans une attaque impu- tée à Israël. En riposte, l'armée israélienne a dit, samedi, avoir "frappé des sites de fabrication de mis-

siles (...) que l'Iran tire sur l'Etat d'Israël depuis un an", ainsi que "des batteries de missiles sol-air et d'autres systèmes aériens (...)". L'armée iranienne a assuré que ces frappes n'avaient causé que "des dégâts limités". Selon des experts, l'objectif de l'attaque était de démontrer les capacités offensives israéliennes, tout en évitant l'escalade. Israël a-t-elle envie de minimiser ses attaques? Pour Joost Hiltebrand, le directeur du programme Moyen-Orient de l'International Crisis Group, les Etats-Unis ont voulu que ces représailles soient "proportionnées, afin que l'Iran n'ait pas besoin de répondre" d'autant plus que l'état sioniste a reconnu avoir demandé carte blanche et avisé les Etats Unis quant à ses attaques sur l'Iran. De même, Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherches sur le monde arabe et méditerranéen (Cermam), estime que sous la pression des Etats-Unis, Israël a mené une opération "limitée" pour réduire les risques d'une "explosion". Israël a "réalisé un coup médiatique et politique et non militaire". Sur le front libanais, l'armée israélienne a fait état de "80 projectiles" tirés par le Hezbollah depuis le Liban et poursuivi ses frappes sur le sud du pays. L'agence de presse nationale libanaise Ani a fait état, tôt dimanche, d'un raid israélien sur la banlieue sud de Beyrouth, un fief du Hezbollah, où l'armée israélienne avait appelé les résidents de deux quartiers à évacuer leurs logements. Les troupes israéliennes sont engagées dans une offensive terrestre depuis le 30 septembre dans le sud du Liban avec l'objectif de neutraliser les combattants du mouvement libanais et faire cesser les tirs de roquettes. Après un an d'une offensive dévastatrice et meurtrière dans la bande de Ghaza où elle a affaibli le Hamas, l'armée israélienne a concentré ses opérations au Liban en y menant des frappes intenses et meurtrières principalement sur les fiefs du Hezbollah à partir du 23 septembre.

Algérie-Egypte

## Des relations historiques privilégiées

Les relations entre l'Algérie et l'Egypte se caractérisent par leur profondeur historique et leur caractère stratégique, les deux pays étant animés d'une volonté constante d'instaurer une coopération fructueuse à la hauteur des aspirations de leurs deux peuples frères, et de consacrer la tradition de concertation et de coordination sur les différentes questions régionales et internationales, notamment celles intéressant la nation arabo-musulmane et le continent africain. Ces relations sont appelées à se développer encore davantage à l'occasion de la visite de travail et de fraternité que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectue en République arabe d'Egypte, depuis hier. Les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Egypte ont connu, au cours de ces dernières années, une nouvelle dynamique qui s'est traduite par la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, de consolider les liens historiques de fraternité, de promouvoir les relations de coopération et de partenariat dans divers domaines, au service des intérêts communs des deux pays et des aspirations des deux peuples frères. La dynamique de ces relations qui constituent un modèle de coopération et de solidarité entre les pays arabes et africains transparaît à travers l'échange de visites officielles entre les dirigeants des deux pays. Le président de la République avait effectué une visite de fraternité et de travail au Caire en janvier 2022, à l'invitation de son frère, le président M. Abdel Fattah Al-Sissi. Il avait, aussi, participé, à Charm el-Cheikh (Egypte), en novembre de la même année, à la 27e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27).

Pour le renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation

## Le président de la République en visite en Egypte et à Oman

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a entamé, dimanche, une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte, pays frère, et une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République aujourd'hui, une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte, pays frère, et une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère», lit-on dans le communiqué. «Les deux visites s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation», précise la même source.

En prévision de l'examen de la loi de Finances 2025 par l'APN

## La Commission des Finances a le vent en poupe

Par Nadira FOUADAD

La Commission des Finances, au niveau de la Chambre basse, poursuit son travail d'écoute et de concertation avec différents ministres des différents secteurs relatifs aux grands axes fondamentaux, plus précisément relatifs aux dispositions de la loi de Finances 2025. Celle-ci sera soumise la première quinzaine du mois de novembre prochain, selon nos sources, pour son examen puis son adoption, avant évidemment la démission officielle du Gouvernement soit du Premier ministre Nadir Larbaoui et son staff gouvernemental. Du pain sur la planche pour cette commission qui fait table rase, selon certains de ses membres, pour baliser le terrain et le déblayer d'un probable mécontentement ainsi que la confrontation et la discorde, en écoutant les deux sons de cloche que sont partisans et opposants, gouverneurs et gouvernés sur des préoccupations majeurs des secteurs. Notons que des syndicalistes, des

employés, des robes noires, des journalistes, des experts financiers ont tous été unanimes, lors des précédentes sessions, quant à leur marginalisation concernant l'élaboration de la loi de Finances, la loi de Finances complémentaires et surtout les lois inhérentes à leurs secteurs respectifs. La commission des Finances veut aller doucement mais sûrement en levant toute équivoque après le constat de dysfonctionnement constaté dans certains secteurs dénoncés, pour rappel, par le président Tebboune. La commission recevra, aujourd'hui, au niveau de l'APN, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, pour audition sur des préoccupations soulevées par les journalistes et éditeurs de presse, selon notre source au Parlement. La commission avait auditionné, pour rappel, dans le sillage de la concertation, jeudi dernier, deux ministres que sont ceux de l'Habitat et de l'Education. Le projet de loi de Finances 2025 prévoit, selon M. Tarik Belarbi, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, la réalisation de

235.000 logements dont 185.000 unités en location-vente, 40.000 au titre des aides au logement rural et 10.000 logements publics locatifs (LPL). Il a poursuivi ses perspectives, en tablant sur la réalisation des programmes restants comprenant 965.833 unités de logement de différentes formules dont 421.560 logements ruraux, 192.775 logements promotionnels aidés (LPA), 171.759 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 167.796 logements publics locatifs et 3.434 unités en location-vente (AADL). Pour sa part et lors de sa présentation d'un exposé sur le budget du ministère de l'Education, dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2025 (PLF 2025), devant les membres de la Commission des finances et du budget, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, le premier responsable du secteur leur a signifié que son Département oeuvre à l'amélioration de la qualité de l'enseignement par élever la performance du système éducatif. Les élus de l'Assem-

blée ont plaidé, lors de cette audition, sur l'urgence de l'ouverture des «canaux de communication et de dialogue» entre la tutelle et les enseignants, en rappelant les multiples SOS et appels des syndicats de l'éducation quant à leur participation à l'enrichissement du statut particulier de l'enseignant, avant son élaboration et son adoption par l'APN pour fin décembre, à en croire le ministre du secteur. Enfin, signalons par rapport à la masse salariale dans le projet susmentionné, le montant prévu pour 2025 s'élève à 5.843 mds DA, représentant 34,79% du total du budget de l'Etat, avec une augmentation de 598 mds DA, soit +11,4% par rapport à 2024. Néanmoins, les dépenses et les orientations du projet de loi insistent sur "l'optimisation et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques" grâce à la poursuite de la réforme budgétaire, la modernisation des systèmes d'information, l'accélération de la transformation numérique et la mise à jour du système national de l'information.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

## Le prix du gaz en hausse !

Les marchés de l'énergie sont actuellement influencés par divers facteurs, notamment la situation économique et les enjeux géopolitiques. Le secteur pétrolier subit les effets de la morosité économique mondiale tandis que les prix du gaz naturel connaissent une hausse importante, accentuée par les perturbations d'approvisionnement et l'approche de l'hiver. Les prix du gaz en Europe sont toujours soumis à une pression à la hausse en raison de l'augmentation de la demande en Asie et des inquiétudes concernant l'approvisionnement futur en gaz russe et en GNL, a déclaré, jeudi, le PDG du producteur norvégien de pétrole et de gaz Equinor. En effet, le prix du gaz sur le contrat TTF néerlandais, considéré comme une référence européenne, a atteint 43,475 euros/MWh, samedi, marquant une augmentation de 1,29 %. Selon les analystes d'Energi Danmark, cette flambée récente est attribuable aux « problèmes d'approvisionnement en GNL et aux prévisions météorologiques plus fraîches ». Ole Hansen de Saxo Bank souligne également l'impact de l'expiration imminente d'un contrat clé pour les flux de gaz entre la Russie et l'Ukraine, ce gazoduc étant « crucial pour l'Europe centrale ». En effet, le président russe Vladimir Poutine a déclaré que la Russie est prête à maintenir le transit de gaz via l'Ukraine après l'expiration de l'accord actuel à la fin de l'année, mais que l'Ukraine ne souhaite pas prolonger ce contrat. Il a confirmé que Moscou envisage d'autres options d'acheminement pour approvisionner l'Europe en gaz si nécessaire, soulignant la volonté de la Russie de poursuivre les livraisons malgré les divergences avec l'Ukraine. À terme, la demande devrait reprendre de manière plus soutenue et d'ici un horizon de cinq ans, les prix augmenteraient de 15%. Selon un rapport des économistes de Desjardins, après une période de prix bas, le coût du gaz naturel devrait enregistrer une légère hausse avec l'arrivée de l'hiver, particulièrement en raison du phénomène La Niña qui devrait entraîner des températures plus froides que l'an dernier. Cependant, la demande faible de grands consommateurs comme la Chine, en proie à des difficultés économiques, pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix sur le marché national. Même avec un hiver normal, les sites de stockage de gaz européens devraient être remplis à environ 40% en avril 2025, contre 60 % à la même époque cette année, a déclaré le directeur financier d'Equinor-Torgrim Reitan, lors d'une conférence téléphonique sur les résultats avec les analystes. Le marché du gaz reste « fragile » malgré le fait que les sites de stockage soient presque pleins avant l'hiver, a déclaré Reitan.

## Assemblées BM-FMI

## Les tensions géopolitiques pourraient compromettre les perspectives de l'économie mondiale

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, a mis en garde, lors de sa participation à la 5e réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI) à Washington, contre la persistance des tensions géopolitiques qui pourraient compromettre les perspectives de l'économie mondiale. Taleb s'exprimait lors de son allocution prononcée vendredi à la réunion du CMFI qui se tient dans le cadre des travaux des assemblées annuelles du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), regroupant l'Algérie, le Ghana, la République islamique d'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie. "Bien que les perspectives globales offrent des signes encourageants, des motifs d'inquiétude majeurs obstruent l'économie mondiale qui a basculé vers la baisse depuis notre dernière réunion. En effet, les risques régionaux découlant de l'agression de l'entité sioniste contre la Palestine et le Liban atteignent un niveau sans précédent depuis plusieurs décennies", a-t-il souligné. L'ampleur de la catastrophe humanitaire, marquée par des pertes insondables de vies humaines, et la souffrance, la faim et les maladies infantiles, ainsi que les déplacements massifs de populations en Palestine et au Liban, "n'ont pas d'équivalent", a déploré M. Taleb ajoutant que si toutes les guerres sont tragiques, la tragédie de l'agression contre la Palestine et le Liban "revêt un caractère unique et vraiment sans précédent dont les conséquences se feront sentir sur plusieurs générations". Il estime, dans ce sens, qu'une cessation immédiate de toutes les hostilités et l'établissement d'une paix durable constituaient la première pierre pour une prospérité mondiale et une stabilité économique et sociale durables. Taleb a également évoqué la situation préoccupante de nombreux pays à faible revenu et économiquement vulnérables, dans ce contexte mondial incertain et soumis à de multiples chocs.

## 1ère Edition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique Pour un rapprochement et échanges d'expériences

Par Nadira FOUADAD

Algérie abritera, ce lundi 28 octobre, à l'hôtel Sheraton à Alger, la première édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique. L'objectif attendu de cette manifestation économique-financière est incontestablement la conjugaison des efforts de tous les opérateurs africains pour un rapprochement et des échanges d'expériences autour de l'exportation et de l'importation, sans oublier les accords de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAf). Nous avons contacté, hier, le PDG du SEEDI, organisateur de ce grand rendez-vous économique financier qui notamment, prend en charge la thématique commerciale et les accords commerciaux qui nous seront optimistes par rapport au choix de cette rencontre qui se tiendra, lundi, à l'hôtel Sheraton à Alger. Selon M.Saidi, cette rencontre «réunira des experts, des institutions, des exportateurs, des logisticiens et des acteurs majeurs de l'économie africaine ainsi que des opérateurs économiques nationaux (producteurs, industriels, transporteurs, exportateurs...), relevant de plusieurs secteurs dont l'agriculture,

l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, les banques, les assurances et le transport». L'Algérie, pour notre interlocuteur contacté hier par nos soins, couvre sur le plan logistique l'Afrique du Nord et les pays du Sahel. Les thématiques abordées, au cours de cette manifestation, porteront sur les exportations et importations et sur la logistique qui est un enjeu vital pour la ZLECAf. L'Algérie accueillera ce lundi 28 du mois, la première édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique, dans le but de rapprocher l'exportateur de l'importateur, en impliquant tous les acteurs de ce processus économique, notamment à la lumière des accords de la zone de libre-échange africaine qui est la ZLECAf. Pour le PDG du SEEDI, la logistique n'est pas seulement le transport mais par contre, d'autres activités sont impliquées dans ce processus comme la gestion et le contrôle des flux, l'utilisation de technologies diverses (...)ainsi que l'enjeu de la logistique qui est capital avec les conflits qui se dessinent d'où l'urgence d'engager la réflexion à d'autres moyens pour contourner ces contraintes et booster les échanges commer-

ciaux avec l'Afrique surtout que le thème phare de l'importation a été passée au peigne fin par le Président Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres où il a interpellé et instruit le Gouvernement sur l'urgence de lever les restrictions imposées, depuis peu, sur les importations surtout celles relatives aux matières premières. Hichem Saidi, PDG de la Société d'Études Économiques et Développement des Investissements, nous a affirmé que l'organisation de cette manifestation à l'hôtel Sheraton, à Alger, fait suite à celle du 22 mai dernier, organisée aussi dans ce même lieu, sur l'African Export & Logistic où plusieurs opérateurs et organisations patronales ont pris part à ce rendez-vous. La manifestation organisée ce lundi par la société d'études économiques et de développement des investissements s'oriente vers «les nouvelles dispositions et avantages mis en place par l'Etat, au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique, dans le cadre des accords de la ZLECAf, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs dans cette importante démarche économique.

## A fin septembre dernier

## Augmentation de 5 % de la consommation nationale d'énergie

La consommation nationale d'énergie a augmenté de 5% à la fin du mois de septembre dernier, par rapport à la même période en 2023, a fait savoir, mercredi, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. M.Arkab s'exprimait lors d'une séance devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances PLF 2025, présidée par le président de la Commission, Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement,

Basma Azouar. Le ministre a précisé que la consommation nationale d'énergie avait atteint 55 millions de tonnes équivalent pétrole (MTEP), au cours des neuf premiers mois de 2024, relevant que cette hausse est soutenue par l'augmentation de la consommation intérieure de tous les produits énergétiques (électricité, gaz et dérivés pétroliers).

Pour accompagner cette hausse de la consommation, le secteur de l'Energie s'emploie à accroître les capacités de production. Ainsi, M. Arkab a révélé que le groupe Sonelgaz a porté sa capacité de production électrique à environ 26.000 Mégawatts en 2024, tandis que la production d'électricité à fin septembre dernier s'élevait à 74.000 MWh, soit une hausse de 5% par rapport à la même période en 2023. Concernant le bilan du programme de distribution de l'électricité et du gaz, le ministre a fait état du raccordement à l'électricité de plus de 162.000 foyers et d'environ 550.000 autres au gaz naturel depuis 2020, pour un montant de 96 milliards de DA. Cela a permis de porter le taux de raccordement à l'électricité à 99% à l'échelle nationale, tandis que le taux de raccordement au gaz a atteint 70%, ajoute le ministre de l'Energie et des Mines. Quant à l'opération de raccordement des zones agricoles à l'électricité, le ministre a précisé que 66.300 exploitations ont été raccordées à septembre 2024, avec la poursuite de l'opération de raccordement des autres exploitations dans les différentes régions du pays. En parallèle, M. Arkab a rappelé que 1.465 projets d'investissements avaient été raccordés à l'électricité et 605 autres au gaz naturel à fin septembre dernier, outre le raccordement de 41 zones industrielles à l'électricité et de 30 autres au gaz naturel, ainsi que de 86 zones d'activités à l'électricité et 62 autres au gaz naturel. Par ailleurs, concernant l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers, en application des instructions du président de la République, le Groupe Sonelgaz a installé à titre "gracieux", 8,4 millions de détecteurs pour un montant de 15,7 Mds DA, avec la poursuite de l'opération d'installation de 22 millions de détecteurs pour un montant global de 40 Mds DA. Arkab a également évoqué le projet de raccordement des wilayas du Grand Sud algérien au réseau électrique national, soulignant que Sonelgaz a lancé un programme visant à créer des lignes de transport d'électricité à haute tension de 400 kilovolts, s'étendant sur plus de 5.000 km. Les nouvelles lignes, selon l'étude technique et économique du projet, s'étendront de Hassi R'Mel jusqu'à Tamanrasset. La première phase est en cours de réalisation à partir de Hassi R'Mel, sur une longueur de 880 km, en passant par El Meniaâ et Timimoun, jusqu'à la wilaya d'Adrar. "Le parachèvement et la mise en service de ces lignes sont prévus d'ici 2028", a précisé le ministre. La 2e phase du projet, actuellement en cours d'étude, s'étendra de la wilaya d'Adrar à Tamanrasset en passant par In Salah, tout en raccordant Béchar et Béni Abbès sur une distance de 1.920 km.

## Journée nationale de l'arbre Programme de plantation de 22.000 arbustes au niveau national

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a annoncé samedi à Alger, le lancement d'un programme national de plantation de plus de 22.000 arbustes de différentes variétés à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre de chaque année. La ministre s'exprimait à la presse en marge du lancement de la campagne nationale de reboisement pour la saison 2024-2025, dans la forêt de Bainem (Alger), en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, de la présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali, ainsi que des services de la Direction générale des forêts (DGF), en plus de membres des Scouts musulmans algériens (SMA) et de plusieurs associations. Mme Dahleb a fait état d'un programme national de plantation de "plus de 22.000 arbustes à l'échelle nationale, dont les espèces

ont été définis par la DGF en fonction des spécificités de chaque wilaya, ajoutant que ces variétés, adaptées aux changements climatiques, contribuent également à la mise en valeur des terres, à la préservation du patrimoine forestier, et à la réduction de l'empreinte carbone". Selon Mme Dahleb, le ministère œuvre à la sensibilisation écologique en milieu scolaire, tous paliers confondus, à travers la création de 12.000 clubs verts, visant à enseigner aux jeunes générations les mécanismes de recyclage des déchets et leur tri sélectif, tout en les encourageant à planter des arbres. Une opération qui sera encadrée par plus de 29 encadrants issus de l'Institut national de l'environnement et du développement durable. De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a rappelé les programmes nationaux relatifs à la préservation des arbres, notamment le programme de relance du barrage vert dont la superficie est d'environ 4,7 millions d'hectares répartis sur plus de 183 communes à travers 13 wilayas, un projet qui prévoit la plantation de plus de 400.000

arbres. Evoquant le programme de prévention et de lutte contre les feux de forêts 2024, M. Cherfa a fait savoir que l'année en cours était "exceptionnelle" par rapport aux années précédentes, d'autant qu'elle a connu que quelques incendies sans enregistrer de dégâts importants, "grâce au programme mis en place par la Commission nationale de protection des forêts, et à l'action proactive des services forestiers et des walis", mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre ces efforts. A cette occasion, il a été procédé à la présentation du bilan de lutte contre les feux de forêts de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger qui a fait état de 1,89 hectares touchés par les feux de forêts durant cette année. Tenu dans la forêt de "Bainem", cet événement a été marqué par la plantation de 600 arbres, toutes espèces confondues, à l'initiative de la direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, en coordination avec le Conservatoire national des formations à l'environnement, une initiative à laquelle ont participé les différentes franges de la société civile.

## Pour accroître la qualité des aliments d'origine animale Généraliser le recours aux innovations respectueuses de l'environnement

Les participants au 11e séminaire international de médecine vétérinaire, ouvert samedi à Constantine sous l'intitulé "Progress de la production animale, l'alimentation et la santé-des pratiques traditionnelles à l'innovation", ont souligné la nécessité de généraliser le recours à des innovations respectueuses de l'environnement pour augmenter la qualité et la disponibilité des aliments d'origine animale. Dans une conférence animée en ouverture de cette manifestation de 2 jours, organisée par l'Institut des sciences vétérinaires d'El Khroub (Constantine), le Dr Mohamed Gargaoua, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), en France, a indiqué que "le défi actuel s'articule autour de l'équation entre l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des aliments d'origine animale et sa relation avec la préservation de l'environnement et de la santé humaine". Il s'agit, dans ce contexte, a-t-il dit, "de s'appuyer sur des innovations telles que l'approche protéomique qui porte sur l'étude génétique approfondie des protéines animales et l'impact de leur mode d'alimentation sur la qualité des aliments qu'elles produisent". De son côté, le Dr Antonella Della Malva, professeur à l'université de Foggia (Italie), a déclaré que, selon des études réalisées dans la région méditerranéenne, "pour garantir la qualité des aliments d'origine animale, il faut d'abord prêter attention aux petits ruminants et augmenter les contrôles dans les exploitations agricoles afin d'empêcher les éleveurs de les nourrir avec des matières fa-

briquées chimiquement", car, selon elle, "cela affecte négativement la santé de l'animal et le produit qu'il fournit, c'est pourquoi, les éleveurs doivent choisir des aliments produits avec des engrais naturels". Pour sa part, la présidente du comité scientifique du séminaire, le Pr Amira Dib, de l'Institut des sciences vétérinaires d'El Khroub, a expliqué que la rencontre offre l'opportunité "d'explorer les développements dans les domaines de la production animale, de l'alimentation et de la santé", en soulignant "la transition progressive des pratiques traditionnelles vers des solutions innovantes, ainsi que d'étudier les tendances émergentes, les

défis actuels et les opportunités futures qui résultent de cette dynamique". Cette rencontre internationale donnera lieu à une soixantaine de communications de chercheurs et d'experts, nationaux et étrangers, qui débattront pendant deux jours de trois thèmes principaux : "Innovations et concepts émergents en science vétérinaire", "Innovation en matière de qualité alimentaire et de sécurité des produits animaux" et "Concept One Health" (une seule santé) qui est une approche visant à optimiser la santé des humains, des animaux et des écosystèmes par l'intégration de ces domaines, et non par leur séparation).

## Téléphonie mobile Sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs

L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, suite aux manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, indique mercredi un communiqué de l'ARPCE. L'ARPCE "informe qu'à l'issue de la campagne de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opérateurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l'ensemble du territoire national, il a été constaté des manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans leurs cahiers des charges respectifs", précise la même source. "En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Autorité de régulation a mis en demeure les trois opérateurs afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G et a procédé à une campagne de vérification de la levée des manquements observés, laquelle campagne a permis de relever que certaines exigences en matière de couverture et de qualité de service demeurent insatisfaites", ajoute le communiqué. Par conséquent, l'Autorité de régulation a prononcé des "sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs d'un montant global de 1.053.325.166,30 DA, détaillé comme suit: ATM (Mobilis) 721.802.502,42 DA, OTA (Djezzy) 82.026.182,13 DA et WTA (Ooredoo) 249.496.481,75 DA.

## Accidents de la circulation 09 morts et 381 blessés en 48 h

Neuf personnes sont décédées et 381 autres ont été blessées dans accidents de la circulation survenus en 48 heures à travers le pays, a indiqué samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec un (1) mort et 2 blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 11, au niveau de la commune de Marsa El Hadjadj, note la même source. Par ailleurs, une femme est morte intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur de son domicile à Hussein Dey à Alger. Dans le même cadre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 20 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations à Oum El-Bouaghi (4 personnes), Blida (2), Médéa (4), Mostaganem (3), Djelfa (3) et Tiaret (4). D'autre part, les éléments de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations d'épuisement et de pompages des eaux pluviales suite aux violents orages.

## Donneurs de sang Célébration de la Journée nationale

Algérie célèbre ce vendredi la Journée nationale des donneurs de sang qui sera marquée par l'organisation de manifestations, actions de sensibilisation et cérémonies au profit des donneurs de sang à travers l'ensemble du territoire national. Inscrite sous le slogan "Le don de sang: rejoignons pour sauver des vies", cette journée a pour objectif de "rendre un vibrant hommage aux donneurs de sang volontaires et de relancer l'appel de sensibilisation au besoin de sang et de produits sanguins pour que davantage des personnes rejoignent cette noble cause et donnent leur sang de façon régulière", indique l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué. A cet égard, des manifestations, actions de sensibilisation et cérémonies honorifiques au profit des donneurs de sang seront organisées à travers l'ensemble du territoire national en coordination notamment avec les Directions de la santé et de la population, la Fédération algérienne des donneurs de sang et le mouvement associatif. Selon l'ANS, "l'engagement conjoint avec l'ensemble des acteurs du système transfusionnel national a permis de garantir un approvisionnement suffisant et sécurisé en sang pour les patients dans le besoin, contribuant ainsi de manière significative à l'amélioration des soins de santé publique".

## Douanes Lancement, le 1er novembre, d'un système d'information dédié aux voyageurs

La Direction générale des Douanes (DGD) a annoncé, samedi, le lancement, le 1er novembre prochain, de son système d'information dédié aux voyageurs, permettant d'accéder aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie en ligne. En marge d'une conférence organisée par la Direction générale des Douanes à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, le Directeur de l'information et de la communication à la direction, Hocine Bouzid, a précisé que "dans le cadre de la poursuite de la numérisation du secteur, les services des Douanes lanceront, le 1er novembre prochain, un système d'information dédié aux voyageurs, ce qui permettra d'accéder aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie en ligne". Et d'ajouter que la DGD procédera également, le 1er novembre, à la publication d'une version actualisée du Guide de l'exportateur, au titre de la promotion et de la diversification de l'économie nationale.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

**WILAYA D'ORAN**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
NIF : 099831019295905

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS**  
**MINIMALES**  
N° ... / D.E.P / 2024

La Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara lance un Avis d'appel d'offres Nationales Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur la Réalisation De (07) Sept Centres De Proximité Pour Le Stockage: Intermédiaire Des Céréales Au Niveau De La Wilaya D'Oran Reparti En (05) Lots Comme Suit :

N° Lot	Commune
01	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A HASSI MEFSOUKH
02	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A OUED TLELAT
03	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A ES SENIA
04	02 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A EL KERMA 1 ET EL KERMA 02
05	02 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A BOUTLELIS 01 ET BOUTLELIS 02

**CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Les entreprises admises à participer sont celles dont les capacités répondent aux critères sous cités :

**I) Pour les Lots N°01, 02 et 03 :**

**1<sup>er</sup> Cas ENTREPRISES SEULES**

Les offres présentées doivent répondre aux critères suivants :

**1- Capacités professionnelles :**

Entreprises qualifiées à la catégorie Cinq (IV) ou plus, dont l'activité principale bâtiment en cour de validité.

**2- Capacités financières :**

Entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé durant les trois (03) dernières années exercices (2021-2022-2023) d'un montant supérieur ou égale à 100 000 000,00 DA ; justifiés par la présentation des bilans visés par les services des impôts.

**3- Capacités techniques :**

**• Référence professionnelle :**

- Entreprises ayant réalisé au moins un projet de catégorie « B » ou plus (projet réalisé en TCE), durant les Dix (10) dernières années, à justifier par des attestations de bonne exécution comportant, le montant, le délai et la date de la réception provisoire, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment PV de réception provisoire ou définitive).

**• Moyens humains :** Entreprises ayant dans son effectif :

- Un chef de projet possédant le profil d'architecte ou master en architecture ou ingénieur en génie civil ou master en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 3 ans.

**N.B :** Justifiée par les diplômes, CV, et les certificats de travail ou contrat ANEM et Affiliation CNAS et/ou fiche carrière CNAS.

**• Moyens matériels :** L'entreprise doit justifier des moyens matériels suivants :

- 01 Grues Fixe ou mobile.
- 01 Pelle mécanique.
- 02 Camions de 10 Tonnes ou plus.

**N.B :** La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire (avec copie de cartes grises + Assurances en cours de validité ou de leasing, pour le matériel roulant et facture d'achat pour le matériel non roulant, et procès-verbal de l'huissier de justice daté d'au moins d'une (01) année à la date d'ouverture des plis pour tout le matériel objet de la soumission.

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**  
**Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

**2<sup>ème</sup> Cas GROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément à l'article n° 55 de la loi n°23-12 du 05/08/2023, fixant les règles générales des marchés publics et aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doivent intervenir sous la forme de groupement solidaire. Dans ce cas, le (ou les) marché(s) doit (vent) contenir une clause par laquelle les partenaires cocontractants, agissant en groupement, s'engagent solidairement pour la réalisation du projet.

Les offres présentées par un groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

- Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un **groupement momentanément Solidaire**.
- Pour les capacités professionnelles : **Tout les membres du groupement doivent être titulaire d'une qualification et classification professionnel catégorie Quatre (04) ou plus** (activité principale Bâtiment) pour les lots 01, 02 et 03 en cours de validité le jour d'ouverture et **au moins un des membres du groupement doit être possédant une attestation de bonne exécution pour un projet en TCE Catégorie « B »** ou plus Conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié.

**II) Pour les Lots N°04 et 05 :**

**1<sup>er</sup> Cas ENTREPRISES SEULES**

Les offres présentées doivent répondre aux critères suivants :

**1- Capacités professionnelles :**

Entreprises qualifiées à la catégorie Cinq (V) ou plus, dont l'activité principale bâtiment en cour de validité.

**2- Capacités financières :**

Entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé durant les trois (03) dernières années exercices (2021-2022-2023) d'un montant supérieur ou égale à 200 000 000,00 DA ; justifiés par la présentation des bilans visés par les services des impôts.

**3- Capacités techniques :**

**• Référence professionnelle :**

Entreprises ayant réalisé au moins un projet de catégorie « C » ou plus ou (02) projets de catégorie « B » (Projet réalisé en TCE), durant les Dix (10) dernières années, à justifier par des attestations de bonne exécution comportant la catégorie du projet, le montant, le délai et la date de la réception provisoire, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment PV de réception provisoire ou définitive).

**• Moyens humains :** Entreprises ayant dans son effectif :

Un chef de projet possédant le profil d'architecte ou master en architecture ou ingénieur en génie civil ou master en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 3 ans.

**N.B :** Justifiée par les diplômes, CV, et les certificats de travail ou contrat ANEM et Affiliation CNAS et/ou fiche carrière CNAS.

**• Moyens matériels :** L'entreprise doit justifier des moyens matériels suivants :

- 01 Grues Fixe ou mobile.
- 01 Pelle mécanique.
- 02 Camions de 10 Tonnes ou plus.

**N.B :** La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire (avec copie de cartes grises + Assurances en cours de validité ou de leasing, pour le matériel roulant et facture d'achat pour le matériel non roulant, et procès verbal de l'huissier de justice daté d'au moins d'une (01) année à la date d'ouverture des plis pour tout le matériel objet de la soumission).

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**  
**Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

**2<sup>ème</sup> Cas GROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément à l'article n° 55 de la loi n°23-12 du 05/08/2023, fixant les règles générales des marchés publics et aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doivent intervenir sous la forme de groupement solidaire. Dans ce cas, le (ou les) marché(s) doit (vent) contenir une clause par laquelle les partenaires cocontractants, agissant en groupement, s'engagent solidairement pour la réalisation du projet.

Les offres présentées par un groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

- Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un **groupement momentanément Solidaire**.
- Pour les capacités professionnelles : **Tout les membres du groupement doivent être titulaire d'une qualification et classification professionnel catégorie cinq (05) ou plus** (activité principale Bâtiment) pour les lots 04 et 05 en cours de validité le jour d'ouverture et **au moins un des membres du groupement doit être possédant une attestation de bonne exécution pour un projet en TCE Catégorie « C »** ou deux projet de la catégorie « B » ou plus Conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié.

**CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION**

Contient les pièces fixées à l'article 10 du cahier des charges.

**RETRAIT DU DOSSIER DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE :**

Les entreprises, ou son représentant dûment désigné, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la **Direction des Equipements Publics**, sis à Hai El Yasmine Pos 52, Route du tramway, Oran.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de la candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

1- Une enveloppe contenant « Le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

2- Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

3- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte : l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES »**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS**  
**MINIMALES N°... / DEP/2024**

Réalisation De (07) Sept Centres De Proximité Pour Le Stockage : Intermédiaire Des Céréales Au Niveau De La Wilaya D'Oran Reparti En (05) Lots Comme Suit :

N° Lot	Commune
01	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A HASSI MEFSOUKH
02	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A OUED TLELAT
03	01 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A ES SENIA
04	02 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A EL KERMA 1 ET EL KERMA 02
05	02 CENTRE DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE A BOUTLELIS 01 ET BOUTLELIS 02

**LES OFFRES SERONT DEPOSEES AU NIVEAU DE :**

la Direction des Equipements Publics, sis à Hai El Yasmine Pos 52, Route du tramway, Oran.

La Durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres à partir de 08h00 jusqu'à 12h00, au niveau de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, sis à Hai El Yasmine Pos 52, Route du tramway, Oran.

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 13 h 00 mn, au niveau de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, sis à Hai El Yasmine Pos 52, Route du tramway, Oran.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, C'est-à-dire 105 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

**La Directrice**



A l'occasion du 1er Novembre

## Opération «unique» de remise de plus de 3.000 logements

Par B. Habib

La wilaya d'Oran déclenche à nouveau son compteur de logements distribués, avec l'objectif de mettre fin à la pression de la demande. Plus de 3.000 nouvelles unités de logement, toutes formules confondues, dont le Social, la Location Vente et le Rural seront concernés par la distribution dans la wilaya d'Oran, à l'occasion des festivités, marquant la célébration du déclenchement de la guerre de libération nationale le 1er Novembre 1954. En effet, selon l'Office de Promotion et de gestion Immobilière (OPGI), ce sont 1.597 unités de logement de la formule Social à distribuer dans plusieurs communes comme Ain Tessa (commune Boutlélis) Ain Kerma, Bounif et Benfréha. En plus, selon la Direction de logement (DL), 1.520 autres

unités type Location vente, 41 unités type LPA 2 et 250 unités de la formule Rural, sont également concernées par la distribution, dans le cadre de l'ambitieux programme de la wilaya d'Oran de l'année 2024, portant distribution de plus de 3.000 logements, ce qui porte le total à distribuer, pour cette échéance emblématique, à plus de 3.000 unités, selon un décompte. Quelques chiffres saillants nous ont été communiqués par les PAPC des communes concernées par le programme. La commune de Hassi Bounif enregistre un quota de 248 logements type Social. La commune de Kerma quant elle est concernée par 69 logements de même type Social dont l'affichage de la liste a eu lieu dimanche 20 octobre. Dans la commune de Ain Kerma, ce sont 87 unités Social et 30 unités Rural. La commune de Boutlélis, pour sa part, est

concernée par 100 unités Social. La commune de Béthioua poursuit ses efforts dans ce domaine et ce, depuis novembre 2023, avec jusqu'ici plus de 600 unités livrées et 446+76 logements RHP distribués dans les trois communes de cette daïra. Ce n'est pas tout puisque 48 unités Social et 40 autres LPA sont concernées par la distribution dans cette commune pétrolière, en coïncidence avec le 1er Novembre. Plusieurs milliers d'unités de logement ont été distribuées dans la wilaya, ces dernières années. On recense ainsi un total de plus de 40.000 unités livrées en 03 ans soit 28.000 unités en 02 ans seulement, selon les données issues de recoupements, ce qui fait du total livré par les autorités locales de la deuxième capitale du pays, en l'espace de trois ans, «une opération inédite et unique dans les annales».

Pharmex 2024 d'Oran

## Des startups présentent leurs innovations aux professionnels de la pharmacie

Plus de 20 startups ont pris part au salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024", qui a pris fin samedi à Oran, pour présenter leurs innovations aux professionnels du secteur et aux citoyens en général. Lors d'une tournée de l'APS au niveau des stands des startups participantes, plusieurs de leurs gestionnaires ont estimé que cette manifestation constitue une occasion pour eux de montrer leurs produits et innovations, surtout que la plupart des nouveaux diplômés ont créé leurs entreprises grâce au soutien et l'accompagnement des universités, dans le cadre de la décision ministérielle 75-12 portant sur le mécanisme "certificat startup-certificat projet innovant" ou des pépinières d'entreprises. Dans ce cadre, Hadjari Alaa, porteuse du projet "Echo revive" de cosmétique naturel et gestionnaire de l'entreprise "Essence de beauté" a souligné que la pépinière d'entreprises d'Oran a apporté son soutien à l'ouverture de son entreprise concernant l'accompagnement et la formation et a réussi à ouvrir un atelier, avec le recrutement de deux personnes, et cherche, actuellement, des marchés dans les wilayas après avoir réussi à distribuer ses produits à Oran. L'«Echo Revive» est un projet de production de produits cosmétiques naturels d'extraits de fruits de saison comme la grenade, l'orange et la pomme, outre l'utilisation de plantes, d'argile et de roses.

De son côté, la société Kaya Herbio propose divers produits destinés aux femmes, notamment ceux liés aux déséquilibres hormonaux, selon sa fondatrice, Abu Daoud Celia Anais, qui a précisé que ses produits sont 100 pour cent naturels. "Dans le cadre de l'innovation et en préparation de l'avenir, nous développons actuellement des cultures hydroponiques et des fermes verticales pour cultiver



nos propres plantes médicinales", a ajouté la même interlocutrice. Quant à Mme Sayah Amel Amina, pharmacienne diplômée en juin dernier et propriétaire d'une startup dans le cadre de la résolution ministérielle 75-12, elle a déclaré que le premier produit de l'entreprise est l'application "Vitapharm" sur téléphone portable, qui oeuvre à organiser et structurer les plantes et herbes médicinales et leurs utilisations sûres pour le bénéfice des utilisateurs. Cette application est considérée comme un projet de fin d'études pour Mme Sayah Amal du Département de Pharmacie de la fac de médecine de l'Université de Sidi Bel Abbes", dans le cadre de la décision ministérielle précitée. Trari Houaria, docteur en

pharmacie, a pour sa part développer le "Medcorner Academy", qui est une plateforme d'enseignement et de formation sur une ligne spécialisée dans le domaine médical et pharmaceutique en faveur des professionnels et concerne différents domaines, à l'instar de la production et la distribution de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques biologiques, ainsi que des conseils aux pharmaciens et autres. A noter que le salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024", organisé par l'agence "Pharmex Communication" sous le slogan "Plus qu'un pharmacien, un partenaire indispensable de la santé", a reçu la visite de pas moins de 3.000 professionnels de différentes régions du pays.

Missreghine

## Encore une chute mortelle d'un ouvrier

La liste des victimes des chutes dans les chantiers ne cesse de s'alourdir, sans qu'aucune solution n'ait été imposée pour mettre un terme à ces accidents qui endeuillent des familles entières. Rien qu'au cours de ce mois d'octobre, nous avons constaté plusieurs accidents de chantier, dans différents endroits de la wilaya d'Oran. On cite entre autres, parmi les plus proches, la chute mortelle d'un ouvrier dans un chantier à Akid Lotfi, suivie d'une autre chute fatidique d'un soudeur à Sidi Benyebka. Hier aussi, une source officielle a déclaré qu'un ouvrier, âgé de 35ans, est tombé du 5ème étage d'un bâtiment de 08 niveaux, en voie de construction à Misserghin. L'infortuné a succombé sur les lieux, suite à ses nombreuses blessures dans différentes parties du corps. La dépouille a été transportée par les éléments de Protection civile de la wilaya d'Oran vers la morgue de l'hôpital local. A. Kader

## Entreprise publique Alfapipe Une nouvelle unité de production de pipes bientôt en service



Une nouvelle unité de production de pipes entrera prochainement en service à Bethioua (wilaya d'Oran), a-t-on appris de l'Entreprise publique "Alfapipe", dont relève cette unité. Le Directeur technique et développement de l'entreprise Hadjad Abdelmadjid a indiqué à l'APS que l'entreprise a achevé, récemment, l'installation et le branchement des derniers équipements de cette unité, composée de deux sous-unités, une de revêtement et l'autre de fabrication. La même source a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 350.000 tonnes par an, ajoutant que cette unité fabrique des pipes destinés au transport des eaux, du gaz et du pétrole. Il est à noter que cette unité fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et qui a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie "Imétal", qui a supervisé sa réhabilitation pour un montant de 100 millions de dinars.

## Préparatifs du Forum panafricain de la jeunesse Arrivée à Oran d'une délégation de l'Union africaine

Une délégation de l'Union Africaine (UA) est arrivée samedi à Oran pour suivre de près les préparatifs du 4e Forum panafricain de la jeunesse, prévu du 1er au 4 novembre dans la capitale de l'Ouest algérien. La délégation, composée de six membres, a été reçue à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella par les autorités locales d'Oran et des représentants du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Elle visitera, durant son séjour, différents sites d'accueil des participants et tiendra des réunions avec les organisateurs pour arrêter le programme final de ce rendez-vous continental. "Nous avons accueilli une délégation de l'Union africaine qui va nous assister dans les préparatifs de l'événement, dont le coup d'envoi, programmé pour le 1er novembre, coïncide avec la Journée de la jeunesse africaine et bien entendu avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération", a indiqué la vice-présidente du CSJ, Meriem Djenidi, également vice-présidente de la commission préparatoire du Forum. Les membres de la délégation de l'UA auront, entre autres, à visiter le village méditerranéen, le lieu d'hébergement des participants, et l'hôtel Méridien qui abritera les activités du Forum et les différents ateliers prévus pour la circonstance, a ajouté Mme Djenidi dans une déclaration à la presse. De son côté, le président de la délégation, l'Ethiopien Daniel Adugna, a tenu à féliciter les organisateurs pour "l'accueil chaleureux" réservé aux représentants de l'Union Africaine, tout en affichant sa joie de "participer avec le peuple algérien à la célébration de la glorieuse révolution de la libération, qui coïncide avec l'ouverture du Forum". Il a, en outre, mis en exergue l'importance d'une telle rencontre qui touche différents secteurs concernés par le devenir de la jeunesse africaine et son cursus de développement, informant que pas moins de 55 pays du continent seront représentés dans ce Forum.

Relizane

## Démantèlement d'un réseau d'immigration clandestine

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée de toutes sortes, les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane ont anéanti un réseau criminel, spécialisé dans l'organisation de voyages d'immigration illégale en mer, composé de 15 personnes dont 07 ont été arrêtées. L'opération a été réalisée après avoir utilisé des informations confirmées selon lesquelles des personnes organisaient des voyages d'immigration clandestine à travers la mer depuis l'une des wilayas côtières. Des investigations compétentes ont permis d'identifier les membres de ce réseau. 07 personnes ont été interpellées ainsi que la saisie, lors de l'inspection, du moteur d'un bateau de pêche, d'une somme d'argent en monnaie étrangère, de 04 véhicules touristiques et d'un véhicule utilitaire ainsi que de 08 téléphones portables utilisés dans le processus de communication entre les membres de ce réseau. Après avoir terminé toutes les procédures judiciaires, les suspects ont été présentés au Parquet compétent dans l'affaire du délit de formation d'association de personnes malveillantes afin de préparer le délit d'organisation et de facilitation de la sortie illégale du territoire national d'une ou de plusieurs personnes en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier dans le cadre d'un groupe criminel organisé (non déclaration de trafic de migrants et blanchiment d'argent).

N. Aymen

Saida

## Premières pluies bienfaitrices

Au grand soulagement de la population Saïdie, les premières pluies sont tombées tôt le matin de ce samedi. A cela s'ajoute l'infiltration d'eau dans plusieurs habitations et dans les locaux commerciaux. Pis encore, d'importantes quantités de matériaux de construction, notamment du sable et du gravillon ainsi que des ordures sont charriées par les eaux avant de finir leur course dans les bouches d'égout - obstruant ces dernières. La même situation est constatée dans plusieurs quartiers de la ville, notamment les nouvelles cités qui sont livrées à elles-mêmes et qui connaissent déjà une dégradation continue. Pour de nombreuses personnes, ces précipitations sont annonciatrices d'un hiver pluvieux mais avec des effets positifs sur l'agriculture selon un Fellah. Un fait mérite d'être signalé, les élus concernés et les services concernés restent absents et continuent manifestement de faire la sourde oreille aux appels des riverains qui font face aux canalisations complètement éventrées laissant les eaux usées se répandre dans la nature et cela a mis à nu la consistance des travaux de ruissellement - défiant les ingéniosités des services de l'hydraulique et ceux des services de l'ONA et de l'ADE connus par leur fameux slogan "nos services lavent l'eau" sans autres commentaires !

OULD OGBAN

Sidi Bel-Abbès

## Deux drames de la route endeuillent la région

Par Mohamed Nouar

Deux accidents de la route, survenus dans la nuit de vendredi à samedi, ont endeuillé la région et mis en lumière une nouvelle fois les risques inhérents à la circulation routière. Si ces événements tragiques semblent isolés, ils s'inscrivent dans un contexte plus large de recrudescence des accidents de la route, notamment en milieu rural. Le premier drame a coûté la vie à un motocycliste de 60 ans, percuté par un véhicule touristique sur le chemin de wilaya 4, au lieu-dit

douar Djebairia, à Hassi Daho, relevant de la daïra de Tenira. Le conducteur de la moto a succombé sur le coup aux graves blessures subies. Le second accident, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, a fait deux blessés. Les enquêtes sont en cours pour déterminer les circonstances exactes de ces accidents. Toutefois, plusieurs facteurs peuvent être avancés, les comportements à risques des conducteurs (excès de vitesse, conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants et inattention), les conditions météorologiques ou encore les défaillances mécaniques des véhicules. Au-delà du

drame humain, ces accidents soulèvent d'importantes questions de santé publique. Les accidents de la route constituent l'une des principales causes de mortalité et de morbidité. Ils représentent un véritable fléau économique et social. Chaque usager de la route a un rôle à jouer pour améliorer la sécurité routière. Il est essentiel de respecter le code de la route, d'adapter sa vitesse aux conditions de circulation et de ne pas conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. Ces accidents tragiques sont un rappel cruel de la nécessité de redoubler de vigilance sur les routes.

Journée nationale de l'arbre à Chlef

## Une superficie boisée de 25% de la wilaya pour un équilibre écologique durable

Par A. BOUKHTACHE

La journée nationale de l'arbre qui coïncide avec le 25 octobre de chaque année a été célébrée au niveau de la wilaya de Chlef par un début jovial de grande ampleur, auquel a participé un grand nombre d'amoureux de la nature en général et de l'arbre en particulier, des agents de la direction des forêts, des professeurs et des élèves du lycée Boughali Maamar dans la commune de Zeboudja, tous ensemble pelles et pioches à la main ont décidé d'embellir les environs de leur

lycée par la plantation de 300 arbustes dans un terrain nu de toute verdure, un monde qui en ce jour s'est connecté au pouvoir apaisant des arbres.

Le chef de service de la programmation des opérations de reboisement au niveau de la direction des forêts M. Abdelhak Soukhal que des opérations de plantations d'arbustes sont programmées au niveau des infrastructures administratives et établissements scolaires, des plantations pour hausser les superficies boisées car celles-ci ne couvrent que 13 % de la superficie globale de la

wilaya ce qui est loin pour assurer un équilibre écologique qui ne peut être atteint qu'on reboisant 25% de la superficie du territoire de la wilaya de Chlef, qui a connu durant l'été passé un grand nombre d'incendies de forêts qui ont rendu en cendres des grandes superficies forestières qu'il faut reboiser, un programme est tracé de ce 25 octobre 2024 jusqu'au 21 mars prochain pour réhabiliter toutes les superficies incendiées, il est prévu la plantation de plusieurs variétés d'arbres dont le caroubier, le chêne vert, le chêne zin, l'acacia, mimosa et autres arbres décoratives.

Aïn-Merane (Chlef)

## Des parents d'élèves en colère à la surcharge dans les classes

Par A. BOUKHTACHE

Les parents d'élèves de la commune d'Aïn-Merane ont réagi sévèrement au sujet de la surcharge dans toutes les écoles de commune, une surcharge dans les écoles primaires, les CEM et les lycées qui désavantage à plus d'un titre leurs enfants par rapport à d'autres élèves dans d'autres communes qui étudient aisément dans des classes de 30 à 35 élèves, alors qu'à Aïn-Merane on en trouve jusqu'à 50 élèves entassés dans une seule classe et en plus 03 élèves par table, un problème de la surcharge

dans les classes qui persiste au niveau de la commune d'Aïn-Merane depuis longtemps et qui a contraint les responsables à opter pour la double vacation au détriment de la simple vacation, une système de la double vacation qui ne permet à aucune classe de s'aérer car un groupe d'élèves sort et automatiquement un autre groupe y prend la place et ainsi de suite, toute la journée de 08 heures à 17 heures les jours de la semaine, sans y avoir leur demie journée de vaquer l'école le mardi après-midi alors que dans les écoles fonctionnant par la simple vacation, les élèves rentrent à 08 heures

sortent à 11 heures reprennent les cours à 13 heures et ressortent pour rejoindre leur domicile à 15 heures. Les parents d'élèves de la commune d'Aïn-Merane demandent à ce que des classes en extension soient réalisées pour mettre fin à cette surcharge dans les classes qui désavantage leurs enfants par rapport aux élèves de plusieurs communes. Un responsable de la DLEP qui a réagi aux doléances des parents d'élèves d'Aïn-Merane, a fait savoir qu'un programme de plusieurs classes en extension est prévu au niveau des établissements scolaires où la surcharge dans les classes se fait sentir.

Pomme de terre d'arrière saison

## Une production de plus d'un demi-million de quintaux attendue à Mostaganem

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de pomme de terre d'arrière saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles. Cette campagne d'arrière saison cible une production de 560.000 quintaux de pomme de terre sur une surface totale de 2.000 hectares, sachant que l'opération de plantation a été entamée en août dernier. Environ 50.000 quintaux de semences locales ont été fournis pour couvrir les besoins de cette campagne, dont le rendement devra atteindre 280 quintaux par hectare. Cette campa-



gne, dès le début de la récolte prévue dans les prochaines semaines, contribuera à approvisionner les marchés régionaux et nationaux et à réduire les prix de ce produit de large con-

sommation dans une mesure appropriée et raisonnable, a-t-on expliqué. Ces quantités s'ajoutent à la récolte saisonnière de pommes de terre, qui a été récoltée au cours de la période s'étendant entre les mois d'avril et juin derniers, qui s'est élevée à 3,142 millions de quintaux, a-t-on ajouté. Cette campagne saisonnière, qui a touché une superficie de plus de 10.800 ha de superficies agricoles a vu la production de 57.860 quintaux de semences de pomme de terre. La wilaya de Mostaganem, dont la production annuelle est de 4 millions de quintaux de pomme de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment le deuxième trimestre (de mars à juin), à la faveur de la campagne saisonnière, et le 4ème trimestre (octobre à décembre) grâce à la campagne d'arrière saison.



Béjaïa

## Le DGSN inaugure plusieurs structures opérationnelles et sociales



Le Directeur général (DG) de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a inauguré, samedi, plusieurs structures opérationnelles et sociales de la police dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "A l'occasion de la célébration du 70ème Anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, le Directeur général de la Sûreté wilaya de Béjaïa, où il a inauguré plusieurs structures opérationnelles et sociales, en présence du wali de cette wilaya, des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires", a précisé la même source. Les unités de la Sûreté nationale de Béjaïa se sont dotées de nouveaux sièges opérationnels, à l'instar de la Sûreté urbaine extérieure de Taskriout, de la 9e Sûreté urbaine au

chef lieu de wilaya, du siège de la sûreté de Daïra de Adekar, outre, le nouveau siège de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), qui "contribuera au renforcement des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en réponse aux aspirations du citoyen", ajoute la même source. Dans le cadre de la modernisation de la performance policière, le DG de la Sûreté nationale a également inauguré le Centre national de vidéosurveillance qui constitue "un acquis technique moderne à même d'assurer un appui, en temps réel, aux unités opérationnelles, notamment pour la fluidité de la circulation et la lutte contre la criminalité urbaine". Par ailleurs, il a inauguré des sièges sociaux et de santé au profit du personnel de la Sûreté de wilaya, com-

prenant un centre médical social, des logements de fonction et des clubs de police pour permettre au personnel de police "d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions". En marge de cette visite, le DG a tenu une rencontre d'orientation avec les cadres et agents de la Sûreté de wilaya, lors de laquelle il s'est félicité des "résultats réalisés sur le terrain", mettant l'accent sur "l'importance d'une prise en charge optimale des citoyens". Dans ce contexte, M. Badaoui a appelé à "consentir davantage d'efforts pour lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, notamment le trafic illicite de drogues et de psychotropes, en coordination avec tous les partenaires sur le terrain, dans le strict respect des lois de la République", selon la même source.

Parc national de Belezma (Batna)

## Inauguration du musée des microsystèmes biologiques

Le musée des microsystèmes biologiques du Parc national de Belezma à Batna a été inauguré, samedi, par le wali, Mohamed Benmalek. Ce musée met en valeur la richesse du Parc national grâce à des tableaux en trois dimensions se rapportant aux parties les plus importantes de cet espace protégé, ainsi qu'à des maquettes mettant en valeur la faune et la flore à la faveur d'un éclairage savamment étudié qui joue un rôle important dans la présentation de cette réserve en attirant l'attention des visiteurs et en éveillant leur curiosité. Le directeur du Parc national de Belezma, Mohamed-Lamine Dehimi, a souligné dans son exposé que l'objectif de ce musée est de "rapprocher les composantes de la réserve naturelle de Belezma du public, notamment des étudiants, et des élèves des établissements scolaires", précisant que l'idée de ce musée a été inspirée du musée des écosystèmes de Gouraya, à Bejaia. Le même responsable a indiqué que le projet du musée de Belezma a pu être réalisé après environ une année de préparatifs. Il a ajouté que la conception et la réalisation du contenu du musée ont été confiées à un spécialiste en la matière, en l'occurrence l'artiste plasticien et graphiste Djamel Boua-



li. Celui-ci a expliqué que le processus a nécessité des visites dans les différentes ailes du Parc national de Gouraya afin d'étudier et d'explorer son contenu, ce qui a permis la formation, au Parc de Belezma, de 8 vitrines comprenant les caractéristiques les plus importantes de la réserve, ainsi que différentes espèces d'animaux et de plantes, y compris le cèdre de l'Atlas, symbole du Parc. L'inauguration du musée des microsystèmes biologiques de cette réserve naturelle s'inscrit dans le cadre du programme de commémoration de la Journée nationale de l'arbre, qui a

comporté, dans la wilaya de Batna, l'inspection d'un projet de réalisation d'un espace de repos et de loisirs dans la forêt de Kasrou, située dans la commune de Fesdis, et l'organisation d'une campagne de reboisement à grande échelle. Le Parc national de Belezma, qui s'étend sur une superficie de 26.250 hectares, est situé à environ 7 km de la ville de Batna. Il est entouré de huit (8) communes, à savoir Batna, Seriana, Fesdis, Djerma, Oued El-Ma, Merouana, Hidoussa et Oued Chaaba, et se distingue par ses 5.700 hectares de cèdres de l'Atlas.

CNEP-Banque

## Ouverture d'une nouvelle direction du réseau commercial à Tébessa

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi, l'inauguration de la direction du réseau commercial de Tébessa en vue d'élargir sa présence et d'accompagner les opérateurs économiques locaux. "Dans la continuité de son engagement en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays et fidèle à ses valeurs de banque citoyenne, la CNEP-Banque a le plaisir d'annoncer l'inauguration de la direction du réseau commercial de Tébessa (code structure 330), ce jeudi 24 octobre 2024", a-t-elle indiqué dans son communiqué. Le siège de la direction de Tébessa est situé à la nouvelle zone urbaine (N 2, cité 318 logements Skanska-Tébessa) a précisé la banque, ajoutant que cette direction supervisera les agences de la wilaya de Tébessa, d'Ain Beida, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Fekroun, d'Ain M'lila, de Souk Ahras et de Sédrata. Ainsi, l'inauguration de cette nouvelle représentation vient porter le nombre de directions régionales à 18, a fait savoir également le communiqué tout en assurant que l'ouverture de cette direction consacre "la stratégie de la Banque visant une présence élargie, ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires adaptés à leurs besoins".

Bouhachana (Guelma)

## Une quarantaine de pièces archéologiques récupérées



Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Guelma ont récupéré 41 pièces archéologiques appartenant à différentes périodes historiques et arrêté un suspect commercialisant ces objets dans la commune de Bouhachana, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Il s'agit, selon cette source, de 28 pièces de monnaie anciennes remontant à la période Romaine, de 2 pièces de monnaie de la période Numide et de 2 autres datant de la période coloniale, en plus d'une copie de statuette de l'Egypte ancienne et 8 pierres phosphoriques. L'opération, effectuée dans le cadre de la protection des biens nationaux classés, a été menée à la suite de l'exploitation d'informations signalant la présence, à Bouhachana (30 km au sud de Guelma), d'un individu proposant à la vente une statuette de l'ancienne Egypte et des pièces d'anciennes monnaies, a-t-on ajouté. Les éléments de la BRI ont pu, grâce à l'élaboration d'un plan opérationnel, arrêter un suspect âgé de 40 ans résidant dans la même commune, a fait savoir la même source, soulignant qu'un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre du suspect qui a été déféré devant le parquet compétent pour le délit de "détention et mise en vente de biens nationaux à caractère culturel et à valeur patrimoniale, classés".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية غليزان  
مديرية التقنين والشؤون العامة  
مصلحة التنظيم العام  
مكتب المؤسسات المصنفة والتشطات المنظمة  
قرار رقم 2334 مؤرخ في 16 أكتوبر 2024 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة حول مشروع إستغلال موقع لإستخراج مواد الطمي ( الرمل والحصى ) على مستوى وادي المالح بلدية بن داود لغاندة الشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة EURL THYBER  
ان والي ولاية غليزان  
بإقتراح من السيدة مديرة التقنين والشؤون العامة.  
يقرر ما يلي:  
المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لمدة ثلاثون ( 30 ) يوما حول إشهار دراسة مدى التأثير على البيئة الخاصة بمشروع إستغلال موقع لإستخراج مواد الطمي الرمل والحصى على مستوى وادي المالح بلدية بن داود لغاندة الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL THYBER وذلك ابتداء من تاريخ تبليغ المحافظ المحقق بتنفيذ هذا التحقيق. المادة 02 : يعين لهذا الغرض السيدة حموش خيرة متصرف إداري ببلدية بن داود وذلك كمحافظ محقق حول المشروع المبين في المادة الأولى أعلاه حيث سوفوم بالإجراءات الواردة في المرسوم التنفيذي رقم 145/07/19 المؤرخ في 2007/05/19 الذي يحدد مجال تطبيق ومحتوى وكيفية المصادقة على دراسة و موزج التأثير على البيئة المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 255/18 المؤرخ في 2018/10/09 والمرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 2006/05/31 المتعلق بالمؤسسات المصنفة المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 167/22 المؤرخ في 2022/04/19. المادة 03 : في حال غياب المحافظ المحقق المعين يستخلف بمحافظ آخر مذكور في القرار الولائي المتعلق بتعيين المحافظين لسنة 2024 على مستوى البلدية المعنية بفتح التحقيق. المادة 04 : يفتح على مستوى مقر بلدية بن داود سجل تجمع فيه إراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة إجراءات مدة التحقيق ، وذلك لتمكين الجمهور من الاستعلام حول هذا المشروع. المادة 05 : يجب ان يعلم الجمهور بالقرار المتضمن فتح التحقيق العمومي عن طريق التعليق في مقر الولاية والبلديات المعنية وفي أماكن موقع المشروع وكذلك عن طريق النشر في جوميتين وطنيتين طبقا للمادة 07 من المرسوم المذكور أعلاه. المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية ، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني ، رئيس أمن الولاية ، مديرة التقنين . والشؤون العامة ، مدير البيئة، مدير الصحة والسكان ، مدير الحماية المدنية ، مديرة التجارة ، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء ، رئيس دائرة غليزان و رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن داود كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار . المادة 07 : ينشر هذا القرار ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائية  
الأستاذة بلقوثي زهرة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
مجلس قضاء مستغلم العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 412 ، من ق ا م  
بناء على الإذن بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة عين تادلان والمؤرخ في 2024/10/06 ترتيب رقم 24/00836. يطلب من السيد: المغاربية للإيجار المالي الجزائر شركة أسهم الممثلة في شخص رئيس مجلس مديرتها . العنوان ب 39 شارع جنان المالك بلدية حيدرة والتي اختارت مكتبنا مؤتمرا لمباشرة إجراءات التنفيذ . بناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة بن مراد ريس المؤرخ في 2023/07/04 ترتيب رقم 23/06739 للمهور بالصيغة التنفيذية رقم 23/3463 المؤرخة في 2023/12/24. والقاضي بـ إلزام المدعي عليها في الرجوع بان يدفع للمدعية في الرجوع مبلغ الدين الثابت في ذمتها والمقدر بـ 20.033.679.38 دج ومبلغ 500.000 دج تعويضاً عن الضرر اللاحق بها ، مبلغ 70.000 دج مصاريف الخبرة. كلنا السيد الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة واست سوك EURL OUEST STOCK الممثلة من طرف مسيرها القانوني. العنوان ب : دوار اولاد البشير 12 محل 37 خير الدين مستغلم. ونبهناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحاضرة القضائية  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائية  
الأستاذة بلقوثي زهرة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
مجلس قضاء مستغلم العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 412 ، من ق ا م  
بناء على الإذن بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة عين تادلان والمؤرخ في 2024/10/06 ترتيب رقم 24/00834. يطلب من السيد: المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير الحديدية والمواد النافعة، شركة ذات أسهم ممثلة من طرف مديرتها. بواسطة: ممثل الشركة. العنوان ب : حي المزاري وادي الفضة والتي اختارت مكتبنا كموظن مختار المباشرة إجراءات التنفيذ. بناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة العطار المؤرخ في 2023/10/17 فهرس رقم 23/03623 للمهور بالصيغة التنفيذية رقم 2024/0020. والقاضي بـ : مبلغ 2.902.166.92 دج عن قيمة الدين العالق في ذمتها، مبلغ 200.000,00 دج تعويض عن التأخر في التسديد مع تحميل المدعي عليها المصاريف القضائية المقدرة بـ 3.500 دج. كلنا السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة شركة درقاوي وشركة البناء الأشغال العمومية والري ممثلة بمسيرها، العنوان ب : منطقة النشاطات رقم 01 عن تادلان مستغلم. ونبهناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحاضرة القضائية  
28.10.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذ عباس بلقاسم  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
إختصاص مجلس قضاء مستغلم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد انقاص العشر طبقا لنص المادة 750 ق.إ.م ا  
يطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القاتم في حق ورثة المرحومة جليل خيرة وهم أبناؤها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر - بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغلم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 للمهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/11/19 محكمة مستغلم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للمغار الاتي تعيينه بعد انقاص العشر. التعيين: العقار المتمثل في مسكن يتكون من طابق أرضي به ثلاثة غرف، مطبخ، حمام، مرحاض ساحة، مراب، وطابق أول يحتوي على 5 غرف ومطبخ الكل مشيد على مساحة 278م<sup>2</sup>. الكائن بحي جبلي مجد بلدية مستغلم، قسم 59، مجموعة الملكية 161. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد انقاص العشر حسب مبلغ 20.016.000 دج. عشرون مليون ستة عشر ألف دينار جزائري.

المحضر القضائي  
28.10.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذ عباس بلقاسم  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
إختصاص مجلس قضاء مستغلم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني باعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م ا  
يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات تنفيذاً لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والمهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغلم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع عقار بالمزاد العلني لجلسة 2024/11/19 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار اولاد المختار بلدية الصفصاف المملوك للمحورز عليه السيد بمختار عبد السلام مع تعيين القطع باعلى عرض: قطعة أرض مساحتها قطعة أرض مساحتها 29 أ ر 16 س، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337.20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 أ ر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511، مبلغ 180.306 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 29 أ ر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566، مبلغ 127.88.50 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 27 أ ر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516، مبلغ 154.224 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 35 أ ر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779.8 دج بعد انقاص العشر

المحضر القضائي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية وهران  
دائرة وادي تليلات  
بلدية وادي تليلات  
مصلحة التعمير  
تحقيق حول المحاسن والمساوي  
سيفتح تحقيق حول المحاسن والمساوي من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية وادي تليلات خاصة بالسيد صماصري بلقاسم ابن بلحور المولودة بتاريخ 1965/01/25 وادي تليلات والمتعلق بفتح نشاط مقهى بالمحل الكائن شارع الأمير عبد القادر بلدية وادي تليلات وذلك لمدة 30 يوما ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان بالجريدة. لهذا الغرض فتح سجل على مستوى البلدية مصلحة التعمير خاص باقتراحات المواطنين المجاورين لهذا المشروع  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائية  
الأستاذة بلقوثي زهرة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
مجلس قضاء مستغلم العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 412 ، من ق ا م  
بناء على الإذن بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة عين تادلان والمؤرخ في 2024/10/06 ترتيب رقم 24/00834. يطلب من السيد: المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير الحديدية والمواد النافعة، شركة ذات أسهم ممثلة من طرف مديرتها. بواسطة: ممثل الشركة. العنوان ب : حي المزاري وادي الفضة والتي اختارت مكتبنا كموظن مختار المباشرة إجراءات التنفيذ. بناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة العطار المؤرخ في 2023/10/17 فهرس رقم 23/03623 للمهور بالصيغة التنفيذية رقم 2024/0020. والقاضي بـ : مبلغ 2.902.166.92 دج عن قيمة الدين العالق في ذمتها، مبلغ 200.000,00 دج تعويض عن التأخر في التسديد مع تحميل المدعي عليها المصاريف القضائية المقدرة بـ 3.500 دج. كلنا السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة شركة درقاوي وشركة البناء الأشغال العمومية والري ممثلة بمسيرها، العنوان ب : منطقة النشاطات رقم 01 عن تادلان مستغلم. ونبهناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحاضرة القضائية  
28.10.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذ عباس بلقاسم  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
إختصاص مجلس قضاء مستغلم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد انقاص العشر طبقا لنص المادة 750 ق.إ.م ا  
يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات - تنفيذاً لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/08/18 حجم 83 رقم 75 والمهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1601. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع عقار بالمزاد العلني لجلسة 2024/11/19 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار اولاد المختار بلدية الصفصاف المملوك للمحورز عليه السيد بمختار قور مع تعيين القطع باعلى عرض: قطعة أرض مساحتها 17 أ ر 57 س قسم 12 مجموعة الملكية 512 مبلغ 99.621.90 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 16 أ ر 89 س قسم 12 مجموعة الملكية 138 مبلغ 95.766.30 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 24 أ ر 30 س قسم 12 مجموعة الملكية 560 مبلغ 137.781 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 66 أ ر 26 س قسم 10 مجموعة الملكية 479 مبلغ 375.694.20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 أ ر 03 س قسم 12 مجموعة الملكية 522 مبلغ 175.867.20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 06 أ ر 32 س قسم 12 مجموعة الملكية 140 مبلغ 35.834.40 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 08 أ ر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 551 مبلغ 50.009.40 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 01 أ ر 36 س قسم 12 مجموعة الملكية 508 بها بنياية وبئر مبلغ 2.394.125.10 دج

المحضر القضائي  
28.10.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذ عباس بلقاسم  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
إختصاص مجلس قضاء مستغلم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني باعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م ا  
يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات تنفيذاً لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/08/17 المشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/08/18 حجم 83 رقم 75 والمهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1601. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع عقار بالمزاد العلني لجلسة 2024/11/26 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار اولاد المختار بلدية الصفصاف المملوك للمحورز عليه السيد بمختار قور مع تعيين القطع باعلى عرض: قطعة أرض مساحتها 17 أ ر 57 س قسم 12 مجموعة الملكية 512 مبلغ 99.621.90 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 16 أ ر 89 س قسم 12 مجموعة الملكية 138 مبلغ 95.766.30 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 24 أ ر 30 س قسم 12 مجموعة الملكية 560 مبلغ 137.781 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 66 أ ر 26 س قسم 10 مجموعة الملكية 479 مبلغ 375.694.20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 أ ر 03 س قسم 12 مجموعة الملكية 522 مبلغ 175.867.20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 06 أ ر 32 س قسم 12 مجموعة الملكية 140 مبلغ 35.834.40 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 08 أ ر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 551 مبلغ 50.009.40 دج بعد انقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 01 أ ر 36 س قسم 12 مجموعة الملكية 508 بها بنياية وبئر مبلغ 2.394.125.10 دج

المحضر القضائي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بني عباس  
دائرة تيلبالة  
بلدية تيلبالة  
مصلحة التنظيم والشؤون العامة  
الرقم: 2024/01  
وصل التسجيل بالتصريح تأسيس جمعية البلدية بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 تم في هذا اليوم 2024/06/10 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية بلدية المسماة : جمعية أعرب للصدافة والتبادل وتشجيع الكفاءات تيلبالة.  
عنوان مقر الجمعية : حي الوسط تيلبالة.  
رئيس الجمعية : الزوقي مجد  
تاريخ ومكان الميلاد مقترح 1960 تيلبالة  
مدة المكتب : خمس (05) سنوات.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.10.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذ عباس بلقاسم  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
إختصاص مجلس قضاء مستغلم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد انقاص العشر طبقا لنص المادة 750 ق.إ.م ا  
يطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القاتم في حق ورثة المرحومة جليل خيرة وهم أبناؤها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر - بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغلم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 للمهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محاضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/11/19 محكمة مستغلم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للمغار الاتي تعيينه بعد انقاص العشر. التعيين: العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشتمل على طابق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا مساحتها 78م<sup>2</sup> ، كاتنة بشارع الطيب مجد رقم 20 حي العربي بن مهدي، مستغلم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد انقاص العشر حسب مبلغ 12.600.000 دج اثنا عشر مليون وستمانه ألف دينار جزائري.

المحضر القضائي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم  
محاضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان  
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM  
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو  
هاتف: 046.78.62.68  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني  
نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محاضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان، الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على إذن بالتصرف في أموال محجور عليه الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/04/15 تحت رقم الترتيب 24/00189. بعد الاطلاع على الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2023/06/15 رقم الفهرس 23/01412 تحت رقم الجدول 23/00989 للمهور بالصيغة التنفيذية. يطلب من السيد: بن بيهج بلخير بويكر بلدية جديوية. ضد السيدة المحجور عليها شريفي فوزية بنت عبد القادر، الساكنة : بنهج بلخير بويكر بلدية جديوية. ضد السيدة شريفي فوزية بنت عبد القادر الساكنة : بنهج بلخير بويكر بلدية جديوية. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حصة المحجور عليها السيدة شريفي فوزية المقدره بـ 0.397م<sup>2</sup> من قطعة أرض مشيد عليها بناعات مهترعة مغطاة بالزئك تقع بشارع الشهداء بلدية وادي ارهيو ، مساحتها 130.88 م<sup>2</sup> ملك المرحوم شريفي أحمد مقيدة بالقسم 52 مجموعة الملكية 60 ذات مساحة إجمالية تقدر بـ 2830 ملك الشركة ذات أسهم ETOR . بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/09/22 تحت رقم 2051 ، حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بمبلغ 19.850.00 دج تسعة عشر ألف وثمانمائة وخمسون دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/10/30 على الساعة 11:00 صباحا. إتيانا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او طبقا 0556.72.78.77

المحضر القضائي  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء وهران  
محكمة عين الترك  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
باسم الشعب الجزائري  
رقم الجدول 22/00416  
رقم الفهرس: 22/01026  
تاريخ الحكم: 22/06/05  
مبلغ الرسم 450 دج  
بالجلسة العلنية المنعقدة بقر محكمة عين الترك بتاريخ الخامس من شهر جوان سنة الفين و اثنتان ورسمائة السيد عثمانى سعيدة قاضي، وبمساعدة السيد قنتوس فاطمة الزهرة أمين ضبط، وبحضور السيد بن مومن عز الدين وكيل الجمهورية، صدر الحكم الاتي بيان بين السيد مير فاطمة مرجح حاضر، العنوان : حي بن سميير رقم 104 عين الترك . المعتبر لتخصومة بنقسه، ضد عباس زهرة مرجع ضده حاضر، العنوان : حي بن سميير رقم 104 عين الترك المباشر لتخصومة بواسطة الأستاذ مخوخ حميد في إطار مساعدة قضائية بين واقع الدعوى  
ولهذه الاسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا بحضورها في الشكل قبول دعوى الإرجاع شكلا في الموضوع : فراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن قسم شؤون الأسرة لمحكمة عين الترك بتاريخ 2022/02/06 تحت رقم فهرس 22/00182 وبالنتيجة اعتماد الخبرة الطبية المنجزة من طرف الطبيب قادة الحاج والموعدة لدى امانة ضبط المحكمة والحجر على المدعي عليها في الإرجاع عليه عباس زهرة المولودة بتاريخ مقترح عام 1925 ببلدية النعامة ولاية النعامة لليبها بوجعة ولد محجوب وتعيين ابنتها المدعية في الإرجاع مير فاطمة كمقدم للمحجور عليها من تاريخ النطق بالحكم الحالي الموافق لـ 2022/06/05 لغاية صدور حكم مخالف أو زوال اسباب الحجر عن ان يسري اثر ذلك بعد نشر الحكم بالإعلام الأمر بنشر الحكم بوسيلة اعلام وطنية مكتوبة على لغة المدعية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية النعامة ولاية النعامة بالتعليق بحالة الطارئة (الحجر) على هاشم شادية ميلاد المحجور عليها من تاريخ صدور الحكم الحالي بغاية صدور حكم مخالف - تحميل المدعي في الإرجاع المصاريف القضائية المقررة بأربعة آلاف وخمسون دينار جزائري 450دج. بدأ صدر الحكم واضح به جبارا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه ونصحتة امضى احد طرفي الطرفين وامين الضبط  
الرئيس / امين الضبط  
28.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الداخلية و الجماعات المحلية و التهيئة العمرانية  
ولاية بني عباس  
دائرة الوطاء  
بلدية الوطاء  
وصل تسجيل التصريح  
بتأسيس مكتب الهيئة التنفيذية  
بمقتضى القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2024/10/13 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس مكتب الجمعية.  
المسماة : اللجنة الدينية للمدرسة القرآنية مولاي عبد الله بن سيدي عبد الكريم.  
مقرها : مسكن منصوروي عبد الرحمان بالواتة قصر.  
رئيس الجمعية : منصوروي عبد الرحمان.  
تاريخ ومكان الميلاد : 1952/07/01 الواتة.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.10.2024



Le recrutement estival opéré par le MCO tourne au fiasco

## Chelle découvre les limites de son effectif

Par Rachid BELARBI

Le nul frustrant concédé par le Mouloudia d'Oran au Paradou, vendredi soir au temple olympique du 5-juillet a renseigné, un peu plus, l'entraîneur franco-malien sur les limites de l'effectif dont il a hérité. Eric Chelle commence, en effet, à connaître de mieux en mieux ses joueurs, leurs points forts et leurs points faibles après les avoir dirigés pour le troisième match en championnat. Beaucoup d'indices laissent, d'ailleurs, croire qu'il a découvert ce qu'une large partie du public sait depuis déjà de longues semaines, à savoir que le salaire et la réputation surfaite de certains éléments n'avaient rien à voir avec leur valeur réelle sur le terrain. A ce sujet, le fait d'avoir choisi de dépanner avec le latéral-droit Belharrane sur le flanc gauche de la défense confirme un manque pénalisant de doublures à ce niveau, même si les blessures de Hammache et de H'mida peuvent servir de prétextes qui n'expliquent, cependant, pas tout. Aussi, sa décision de ne pas faire confiance aux deux Ivoiriens, le milieu de terrain Gnoliba et l'avant-centre Sylla, recru-



tés pourtant à coup de dizaines de milliers d'euros, confirme leur incroyable maladresse balle au pied et leur médiocre niveau par rapport à ce qui se disait à leur sujet au moment de leur signature. Tout comme l'absence de toute autre alternative crédible dans l'entrejeu à même de pouvoir développer un football plaisant comme aime à le voir Eric Chelle rappelle les dérives de l'actuelle direction mouloudéenne durant l'intersaison et ses innombrables erreurs de casting au cours d'un recru-

tement onéreux qui a coûté à la trésorerie de Hyproc des milliards sans pour autant que cela soit justifié sur le terrain de la vérité. Dans sa conférence de presse d'après-match, l'ancien sélectionneur du Mali évoquait la nécessité de voir à l'œuvre tous les joueurs avant de se faire une idée plus détaillée sur les déséquilibres de l'effectif qu'il a sous la main pour, ensuite, faire ses choix en matière de recrutement hivernal. Des déclarations prudentes et assez logiques que beaucoup de proches du vestiaire mouloudéen ont interprétées comme une façon polie et assez réservée d'Eric Chelle de mettre le doigt sur le problème majeur qui risque de plomber davantage l'équipe oranaise et le contraindre à revoir à la baisse ses ambitions en raison des conséquences attendues du recrutement foireux de l'été. Premier responsable et principal décideur, le membre du conseil d'administration Ahmed Belkacemi risque, d'ailleurs, de devoir rendre des comptes à un moment ou à un autre de la saison, vu qu'après à peine six journées de championnat, le pot aux roses a été découvert et une large partie du public oranais s'est aperçu de la supercherie.

Ligue 1 Mobilis

## L'USMA rejoint le MCA et le CSC en tête

L'USM Alger, auteure d'un nul en déplacement contre l'ASO Chlef (0-0) samedi, en clôture de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a rejoint le duo de tête le MCA et le CSC, tandis que la JSKa renoué avec le succès aux dépens de l'USMK (1-0) et se donne un peu d'air. L'USMA qui restait sur une victoire hors de ses bases contre l'ESM (1-0), a manqué une bonne occasion de s'emparer de la première place après le nul concédé au stade Boumezrag de Chlef. Malgré quelques belles opportunités notamment en seconde période par son attaquant Gassama, les hommes de Nabil Maaloul n'ont pas réussi à trouver la faille dans la défense adverse, confirmant ainsi leurs difficultés en attaque avec seulement quatre buts inscrits en six matches.

De son côté, l'ASO Chlef n'arrive toujours pas à décrocher son premier succès de la saison et signe son troisième nul de rang dont deux de suite sur sa pelouse et reste scotchée à la 14e position avec cinq points. Le JSK, mal en point en ce début de saison avec trois défaites en cinq rencontres, a attendu la réception de l'USMK pour endiguer cette série noire et renouer avec la victoire. Un but de l'attaquant congolais Walter Bwalya (27'), a permis aux Canaris de s'adjuger trois précieux points. Une victoire qui devrait faire beaucoup de bien aux hommes de Benchikha sous pression ces dernières semaines. A la faveur de ce succès, la JSK (9 points) se hisse à la cinquième place à trois unités du trio de tête, tandis que l'USMK occupe la 11e place (6 pts). Dans le dernier match au programme samedi, le promu, l'ESM qui demeurait sur trois défaites consécutives, s'est offert une précieuse victoire contre l'USB (1-0).



Un but signé Hitala à la 26e minute a permis au promu de renouer avec la victoire et surtout de se hisser à la 9e place avec la JSS (7 points). En revanche, l'USB sous la conduite de Mounir Zeghdoud marque le pas et occupe la sixième place avec 8 points en compagnie de l'ESS et du MCO. En ouverture de cette journée, le MCA, a été tenu en échec jeudi soir à domicile face à l'Olympique Akbou (0-0), au sta-

de olympique du 5-juillet. Les attaquants du "Doyen" ont buté sur une solide défense d'Akbou qui a su préserver le précieux point jusqu'au sifflet final. Sur sa lancée, le CSC, vainqueur dans le derby de l'Est à domicile face à l'ESS (2-1) vendredi, avait rejoint provisoirement le MCA en tête du classement, alors que le CRB continue sa descente aux enfers en s'inclinant sur le terrain du NC Magra (1-0).

Clasico

## Le FC Barcelone humilie le Real Madrid

Le duel au sommet du Championnat d'Espagne entre le Real Madrid et le FC Barcelone a tourné en faveur des Catalans, immenses vainqueurs sur le score sans appel de 4 à 0, un tremblement de terre au Bernabéu. C'est une humiliation pour le Real Madrid, qui accuse désormais 6 points de retard sur le Barça qui remporte le premier Clasico sous la conduite de son nouvel entraîneur allemand, Hansi Flick. Les Madrilènes avaient pourtant dominé les débats en première période, avant de sombrer totalement après la pause-citron. Robert Lewandowski, auteur d'un doublé, a été l'un des grands artisans de ce succès, alors que Kylian Mbappé, lui, a vécu un premier Clasico frustrant et cauchemardesque, avec huit positions de hors-jeu et deux buts refusés. On attendait quand même une réaction de la part du Real Madrid, club habitué aux remontadas. Les Merengues ont finalement bu le calice jusqu'à la lie, en encaissant deux buts supplémentaires inscrits par Lamine Yamal et Raphinha, déjà auteur d'un triplé cette semaine en Ligue des champions, qui a clôturé la belle soirée du Barça, avec un magnifique lob.

Championnats du monde juniors de Boxe

## Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les six boxeurs algériens engagés aux championnats du monde juniors, prévus du 26 octobre au 2 novembre au Colorado aux Etats-Unis, sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué vendredi soir au Pueblo Convention Center. Dans la catégorie des moins de 50 Kg, Riyadh Mohamed-Meziane, débutera le mondial face à l'Allemand Mohamed Al Manouchi, pour le compte des huitièmes de finale. En cas de victoire, l'Algérien sera opposé au Thaïlandais Phanuwat Punnakorn. De son côté, Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg), exempté du premier tour, montera sur le ring à partir des huitièmes de finale face au vainqueur du combat opposant l'Australien Jacob Freind à l'Indien Krrish Pal. En cas de succès, l'Algérien affrontera, pour le compte des quarts de finale, le vainqueur du combat opposant le Britannique Joseph Turner au Thaïlandais Kangpi Bokhunthod. Le boxeur Ilyas Akram Laali (-65 kg) effectuera son entrée en lice à partir des 8es de finale, en défilant le Lituanien Emmanuils Sidorenko. En cas de victoire, il affrontera le victorieux du combat opposant l'Ukrainien Laksym Nizhensky au Suédois Saïd Mamergov, pour le compte des quarts de finale. Pour leur part, Mustapha Abdou (-75 kg) et Tarik Benhaddad (-90 kg), croiseront les gants respectivement avec les représentants de la République Tchèque, Frantisek Martin Rusnak et de la Corée du Sud, Sangin Park, pour le compte des quarts de finale. L'Algérie prend part au rendez-vous du Colorado, organisé par la nouvelle instance mondiale "World Boxing", avec un effectif composé de six boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza. Toutes les fédérations nationales membres de la World Boxing peuvent participer au tournoi qui est organisé dans le Colorado à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouverte. La réponse d'USA Boxing a été considérée comme la meilleure et a été approuvée à l'unanimité par le conseil exécutif de la World Boxing. La World Boxing a été lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques. La World Boxing compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale.

Handball (Division Excellence) - 2ème journée

## Le CRBM et la JSES aux commandes

Le CRB Mila et la JSE Skikda ont pris, respectivement, les commandes des groupes A et B du championnat national de handball à l'issue de la seconde journée de la Division Excellence disputée vendredi. Après leur bonne entame de saison, le CRB Mila et la JSE Skikda ont confirmé cela en enregistrant un second succès de suite en battant, respectivement, la JS Saoura (25-20) et l'OM Annaba (29-25). Une deuxième victoire de rang qui leur permet de s'installer en solo en tête de leurs poules respectives, avec 4 points chacun. Dans les autres rencontres du groupe A, le M Bordj Bou Arreridj, champion d'Algérie en titre, a commencé la défense de son titre en battant le MC Oran (25-17), le CHB Zighout Youcef a pris le meilleur sur le CRBB Arreridj (27-24), alors que l'ES Aïn Touta a infligé à l'AB Barika un second revers en s'imposant sur le très large score de 32 à 17. Pour ce qui est du groupe B, l'O. El Oued a déroulé face au RC Arbaâ (33-21), lors de sa première sortie, alors que le MC Oued Tiélat a battu l'IC Ouargla (28-25). Concernant le match CS Bir Mourad Rais - HBC El-Biar, il ne s'est pas joué en raison de l'infiltration des eaux de pluie dans la salle de Baraki où devait avoir lieu ce derby de la capitale. À noter enfin que le MC Saïda (groupe A) et le C. Chelghoum Laïd (groupe B) étaient exemptés de cette manche.





**Agence de voyage SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

### Vends

Vends maison de maître. 216 m<sup>2</sup>. Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers) + salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes. 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier

Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»

Contactez M. Ouagguéf au  
**07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74**

مكتب التوثيق للاستاذ بوشيبية محمد، موثق بالسائية (حي الصباح ) حي 338 مسكن Cnep ، بلوك L3 رقم : 02 بلدية سيدي الشحمي دائرة السائية، ولاية وهران

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2024/10/27، قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية: م ذ م و ذ م ريفا اكسبراس، المقر الاجتماعي: بلدية بنر الجير، دائرتها ، ولاية وهران، الحاملة لرقم 114 من التجزئة 119 قطعة، المحل رقم 03، بالطابق الأرضي، يمثل موضوع الشركة في ما يلي: ( 424.101 ) : استيراد اللحوم الحمراء والبيضاء، 604.604 تخزين السلع، رأسمالها: 7.000.000,00 دج، منتهى 99 سنة، المسير عين السيد: حاج الطيب محمد مسير للمؤسسة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.

للإعلان الموثق  
 28.10.2024



**WASH'N DELIVERY**  
 Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us  
**0770 936 836**

@WashNdelivery9  
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
 041 879 674  
 0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم  
 محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان  
**Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM**  
 شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68  
 مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ الثاني والعشرون من شهر أكتوبر سنة الفين وأربعة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تازغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. ويطلب من السيدة : بن دومة عائشة القائمة في حق المحجور عليها شريفي فوزية بنت عبد القادر الساكنة : بنهج بلخير بوبكر بلدية جدوية. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع : حصة المحجور عليها السيدة شريفي فوزية. وفق البيانات التالية: بناء على إذن بالتصرف في أموال محجور عليه الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة المحكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/04/15 تحت رقم الترتيب 24/00189. بعد الاطلاع على الحكم الصادر رقم 23/00989 الممهور بالصيغة التنفيذية. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حصة المحجور عليها السيدة شريفي فوزية المقدرة بـ 0,397م<sup>2</sup> من قطعة أرض مشيد عليها بنايات مهترعة مغطاة بالزنتك تقع بشارع الشهداء بلدية وادي رهيو ، مساحتها 130,88 م<sup>2</sup> ملك المرحوم شريفي أحمد مقيدة بالقسم 52 مجموعة الملكية 60 ذات مساحة إجمالية تقدر بـ 2830 ملك لشركة ذات أسهم ETOR. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/09/22 تحت رقم 2051 ، حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بمبلغ 19.850,00 دج تسعة عشر ألف وثمانمائة وخمسون دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/10/30 على الساعة 11:00 صباحا بمقر محكمة وادي رهيو القاعة رقم 02. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737، 748، 749 من ق ا م ل ن يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين اعلاه الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي  
 28.10.2024

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE  
**LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE**

PROPOSITION DE 250 INTERPELLATIONS EN TOUT ALGERIE A CÔTÉ DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS  
**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE  
**RAJEVAC: -FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE-**

LA VIE À SAÏDA  
 Des femmes préparant pour le village de Saïda un repas collectif

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN

DES FAMILLES (CARTEES) POINTENT AU CRÉNEAU  
**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA

LES BOMBES ARTISANALES DÉTRUISENT À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKENKA  
**09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS**

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR**

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DUELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIDI ET 35 MILLIONS POUR SLDHANI

**LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE**

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois allé

**Le beurre, l'argent du beurre et la vache**

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS  
**LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

PLAIDÉRIE CONTRE LES CLASSEMENTS EN SÉRIE

OHOU AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

DES PLAIES DÉLIVRIÈRES FONT UN FOYER ET UN DÉPART À BIR AL ATEN

UNE CONCLUSION À TIGRINE AVEC D'ETH  
**LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER**

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL  
 UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERRA, LA MACTAL, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

**LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON**

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER**

**IMPOTS**

528 DOSSIERS LÉS AÏS INTERPELLÉS DE GUELMA TRAVAILÉS À LA JUSTICE EN 2013

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NOCTURNAL

UN JESSE DE 25 ANS BATTU À MOÏET ET JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURBESURES ENTENDUS PAR LA JUSTICE

**CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET**

DES PLAIES DÉLIVRIÈRES FONT UN FOYER ET UN DÉPART À BIR AL ATEN

UNE CONCLUSION À TIGRINE AVEC D'ETH

**LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER**

DEUX CORPS SANS VIE REUVÉS À DRÉAN ET EL KALA

LA SÉLECTIONNEUR EN CONFÉRENCE DE PRESSE

LA VIE À SAÏDA

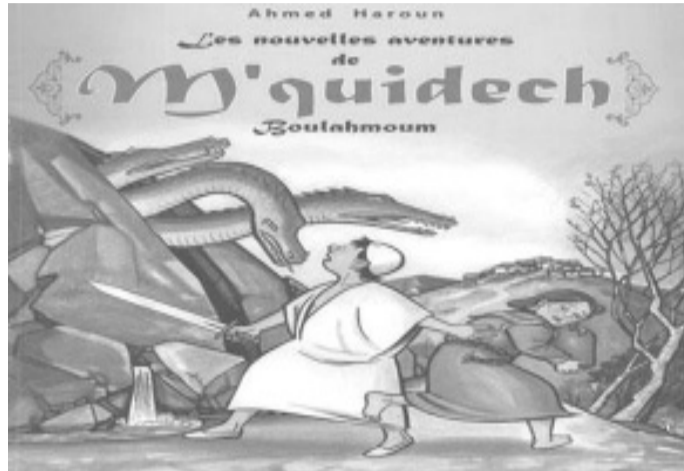
09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN

DES FAMILLES (CARTEES) POINTENT AU CRÉNEAU

**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

Ain Defla

**Hommage au bédéiste****Ahmed Haroun, créateur****du personnage de BD "M'quidèch"**

Le bédéiste Ahmed Haroun et créateur du personnage de fiction de la bande dessinée (BD) "M'quidèch" a été honoré, samedi, lors d'une journée d'information sur le 9e art organisée par la bibliothèque principale de la lecture publique "Hamdane Hadjadj" dans la wilaya d'Ain Defla.

La manifestation culturelle sur la BD a été organisée en collaboration avec l'association "El Besma" de Miliana "en guise de célébration du 55e anniversaire de la parution du journal "M'quidèch", comme première revue de bande dessinée algérienne, a indiqué à l'APS, le bédéiste Abbes Kebir Benyoucef.

Cette manifestation, a ajouté M. Benyoucef, "était une occasion également de rendre hommage à l'un des pionniers du 9e art en Algérie, Ahmed Haroun" qui était aussi l'un des concepteurs de la revue "M'quidèch" aux côtés de Mohamed Aram, Menouar Merabtene dit Slim, Mohamed Bouslah et Mohamed Mazari dit Maz. La journée a été organisée pour "inculquer l'art de la bande dessinée aux jeunes et leur montrer également les bienfaits pédagogiques et éducatifs de cet art", a souligné M. Benyoucef, ajoutant que c'est aussi l'occasion pour faire connaître les dessins des membres du club de BD de l'association "El Besma", dont il est l'animateur.

Pour sa part, le bédéiste Ahmed Haroun, dans une déclaration à l'APS, s'est dit "très honoré par cet hommage qui honore également le 9e art lequel est en train de prendre de l'ampleur en Algérie".

Il a ajouté que les bédéistes de sa génération "font de leur mieux pour que la BD s'épanouisse davantage et pour laisser le flambeau allumé pour les jeunes dessinateurs dont ceux formés grâce au Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA)". M. Haroun a, à l'occasion, appelé les éditeurs à venir en aide aux jeunes dessinateurs de talent en publiant leurs œuvres. A noter que plusieurs planches de la revue "M'quidèch" et des dessins des membres du club de bande dessinée de l'association "El Besma" ont été exposés dans le hall de la bibliothèque principale de la lecture publique qui a abrité aussi une conférence animée par Abbes Kebir Benyoucef sur l'histoire du 9e art.

## Mohamed Arab Fethani, lauréat du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi 2024

Le jeune chanteur chaâbi, Mohamed Arab Fethani d'Alger a été sacré samedi soir à Alger lauréat du premier prix de la 9e édition du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi qui a mis en compétition dix huit finalistes.

Organisée sous l'intitulé générique d'"El Djazair zinet el bouldane", la 9e édition du Grand Prix El Hachemi-Guerouabi a été domiciliée du 23 au 26 octobre 2024 à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, orné pour la circonstance, de tapis, d'accessoires et ustensiles de dinanderie, valorisant ainsi une partie du patrimoine culturel algérien.

Lors de la cérémonie de clôture, le jury, présidé par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Yacine Chahlal, a décerné le 1er Prix de ce concours à Mohamed Arab Fethani d'Alger. Le deuxième prix est revenu à Mouâad Benzaoui d'Alger, devant la jeune chanteuse à la voix cristalline, Sarah Benmessaï de Boufarik qui, elle, a obtenu le 3e prix, alors que la distinction du Prix du Jury a été accordée à Mohamed Merouane Lamini d'Alger. L'évaluation s'est faite essentiellement autour de, "la présentation de soi, la maîtrise de la voix et de l'instrument, la diction, l'esthétique et les ornements vocaux, la maîtrise du texte, la cohérence dans l'enchaînement des thèmes (istikhar, qcid et final), le sens du rythme et la tenue sur scène", a expliqué le président du Jury Mohamed El Amraoui.

Tout comme les 14 autres candidats au concours de cette 9e



édition, les quatre premiers d'entre eux, ont à leur actif un début de carrière assez prometteur, tant sur le plan de la formation académique, qu'au niveau des différentes associations et conservatoires.

Après l'annonce des résultats, les lauréats se sont vus remettre le "trophée honorifique et l'attestation de succès", dotée d'un accompagnement financier" dont la valeur est adéquate relativement, au classement de chacune des places au podium, avec en plus, comme chaque année, pour le Grand lauréat (1er Prix), l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD", ont encore précisé les organisateurs. La cérémonie de clôture -qui aura duré près de deux heures et demie de temps- a également été agréablement marquée par la grande prestation de Hamidou qui a enchanté l'assistance avec un florilège de chansons de son répertoire et de celui du Maître de la chanson chaâbie, El Hachemi Guerouabi (1938-2006). Dans une ambiance de grands soirs, le ténor de la chanson andalouse et chaâbie a rendu entre autres pièces, "As-safi âla ma mada", "Ya sahib el Ghamama", "Dirou el awani", "Allô, allô", "Wahchi lahebli nirane" et "Dzair machae Allah".

Le nombreux public, qui avait depuis les premières cadences

berwalis de la soirée, cédé au déhanchement, a savouré tous les instants de cette grande cérémonie dans la délectation.

Auparavant, les 18 candidats en lice pour le Grand Prix "El Hachemi-Guerouabi" sont apparus sur la scène de l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, brandissant l'emblème national et celui de la Palestine pour chanter en chœurs la célèbre pièce du regretté, Mohamed El Badji (1933-2003), "Nefdik ya Falestine", en hommage au peuple palestinien, à Ghaza notamment qui vit depuis le 7 octobre 2023 sous les bombardements, lâches et incessants de l'armée coloniale sioniste.

Dix huit jeunes talents, de différentes villes du pays, ont pris part, à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à la compétition de la 9e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec, le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Office national des Droits d'auteurs et droits voisins, entre autres.

Le Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi est un concours annuel destiné à "la découverte et la promotion des jeunes talents" de la chanson chaâbie à l'échelle nationale, peut-on lire sur l'affiche de cet événement.

## L'œuvre de Kateb Yacine a émané de son environnement pour devenir une pensée philosophique de rayonnement mondial

Le 11e Forum international sur la vie et les écrits de Kateb Yacine, coïncidant avec le 35e anniversaire de sa mort (1929-1989), et qui s'est ouvert samedi à Guelma, a mis en avant le fait que les œuvres littéraires et théâtrales de l'écrivain ont émané de l'environnement géographique et social où il a évolué pour devenir une pensée philosophique de rayonnement mondial. Intervenant lors de l'ouverture de cette édition du Forum, organisée au centre culturel islamique Embarek-Boulouh sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sur le thème des "deux phases littéraires de Kateb : convergences, différences et influences", Hocine Meliani, inspecteur général de la wilaya de Guelma, a déclaré

que l'environnement géographique et social dans lequel Kateb Yacine a vécu, a eu "une grande influence sur ses œuvres et a confirmé l'adage selon lequel l'homme est le fils de son environnement". Il a rappelé que la famille de Kateb Yacine est originaire de la région d'Ain Ghrou, dans la commune de Hammam N'bails, connue pour sa résistance au colonisateur français et son attachement aux valeurs de l'identité algérienne, notamment la langue arabe et l'islam, ajoutant que cette région "entourée de montagnes majestueuses a été une source d'inspiration pour Kateb Yacine, a aiguisé son talent et renforcé ses liens étroits avec ses origines". Ali Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et la revitalisation culturelle de la wilaya de

Guelma, initiatrice de l'événement, a indiqué de son côté, dans son intervention, que la région d'Ain Ghrou dont est originaire Kateb Yacine est "le lieu où il a puisé l'inspiration pour ses romans et ses pièces de théâtre, et le lieu qui lui a donné la force d'exprimer la réalité des classes populaires". Le professeur Mansour Mehenni, professeur de littérature et civilisation françaises à l'université de Tunis Manar, et président du conseil scientifique du Forum international Kateb Yacine depuis 2015, a souligné, quant à lui, que la relation étroite entre les œuvres de Kateb, notamment son chef-d'œuvre "Nedjma" et le théâtre populaire, a fait que sa pensée s'est intégrée aux dimensions littéraires, philosophiques et sociales universelles. Une pensée, a-t-il dit, "marquée par une vision

d'avenir ouverte au développement". La première session scientifique de la rencontre a vu la présentation de plusieurs interventions dont celle de Mme Fouzia Daifallah, professeur au département de philosophie à l'université Tunis Manar, intitulée "Etude comparative entre +Le cadavre Encerclé+ et +L'homme aux sandales de caoutchouc+", deux périodes clés du théâtre de Kateb Yacine", dans laquelle elle a estimé que l'écrivain est parti du théâtre tragique et de l'idée du colonialisme et de la résistance dans "Le cadavre encerclé" pour se transformer en une incarnation d'une icône mondiale qui défend l'humanité et la liberté dans le monde et qui affronte l'impérialisme et le capitalisme dans "L'homme aux sandales de caoutchouc".



www.lecarrefouralgerie.dz

TF1

2

08h35 Téléshopping  
09h30 Amour, gloire et beauté  
10h00 Les Feux de l'amour  
10h45 Petits plats en équilibre  
10h50 Les douze coups de midi  
11h55 Petits plats en équilibre  
12h00 JT 13h  
12h40 Petits plats en équilibre  
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
13h20 Noël à tout prix : la guerre des sapins  
15h00 Noël à tout prix !  
16h30 Star Academy, la quotidienne  
17h30 Ici tout commence  
18h10 Demain nous appartient  
19h00 JT 20h  
20h00 C'est Canteloup  
20h10 Le Daron  
21h10 Le Daron  
22h10 Eurodreams  
22h15 New York Unité Spéciale  
00h00 Les experts : Miami  
00h45 Les experts : Miami  
01h45 Programmes de la nuit

10h55 Tout le monde veut prendre sa place  
11h55 Journal  
12h00 Journal  
12h40 Journal  
12h45 La p'tite librairie  
12h50 Ça commence aujourd'hui  
14h05 Ça commence aujourd'hui  
15h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17h00 Tout le monde a son mot à dire  
17h35 N'oubliez pas les paroles  
18h10 N'oubliez pas les paroles  
18h55 Journal  
19h00 Journal 20h50  
19h55 Les Etoiles du sport et de la santé  
19h58 Basique, l'essentiel de la musique  
20h00 Sur la dalle  
21h35 La jeune fille et la nuit  
22h20 La jeune fille et la nuit  
00h04 L'affaire Kim Wall  
00h25 L'affaire Kim Wall  
01h10 L'affaire Kim Wall

CANAL+

3

06h30 Platane  
07h08 La boîte à questions  
07h13 The Extortion  
08h55 Hit Man  
10h47 Hot Ones  
11h26 La boîte à questions  
11h36 Bruuuuce By Antoine  
12h00 Clique  
12h32 Nouveau départ  
14h06 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
14h47 May December  
16h41 5 Hectares  
18h13 La boîte à questions  
18h20 Clique  
18h56 En aparté  
19h33 En aparté  
20h09 Paris Has Fallen  
20h53 Paris Has Fallen  
21h38 Le cercle séries  
22h24 Clique  
00h04 Five Nights at Freddy's  
01h51 The Arctic Convoy  
03h37 L'hebd'Hollywood  
03h50 Réparation

11h15 Dans le rétro  
11h30 ICI 12/13  
13h25 Un cas pour deux  
14h35 Un cas pour deux  
15h35 La p'tite librairie  
15h45 Duels en familles  
16h20 Slam  
17h05 Questions pour un champion  
17h45 C'est bon à savoir  
17h53 ICI 19/20 - Titres  
18h00 Dans le rétro  
18h12 Hors la ville  
18h50 Tout le sport  
19h00 Le mag Ligue 1  
19h12 Le journal des talents  
19h15 Dans le rétro  
19h20 Un si grand soleil  
20h05 Casino Royale  
22h30 Journal  
22h35 Saint-Pierre, une ville française en Amérique  
23h10 Les enquêtes de Morse  
00h45 La grande histoire de la Bretagne

6

arte

05h30 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h35 M6 Boutique  
08h45 Ça peut vous arriver  
10h30 Ça peut vous arriver chez vous  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h40 Un jour, un doc  
13h50 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
17h35 Le juste prix  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h35 Scènes de ménages  
20h10 L'amour est dans le pré  
20h55 L'amour est dans le pré  
22h00 L'amour vu du pré  
22h55 Et si on se rencontrait ?  
23h20 Enquête exclusive  
00h35 Enquête exclusive  
02h05 Programmes de la nuit

10h10 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans  
11h05 Faire l'histoire  
11h25 La Garden Route d'Afrique du Sud : Une légendaire route côtière  
12h35 L'innocent  
14h20 Les maîtres des abeilles  
14h45 Danger sur les rails  
15h30 Danger sur les rails  
16h15 Invitation au voyage  
17h55 Leur Camargue, baromètre de la montée des eaux  
18h25 Le dessous des images  
19h05 28 minutes  
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
19h55 On a volé la cuisse de Jupiter  
21h35 La chasse aux sorcières  
23h05 Rendez-vous avec Maurice Chevalier  
00h00 Mendelssohn sacré et profane  
01h25 El buen patrón  
03h25 Hérésies architecturales ?  
03h51 Pause



20h10

## LE DARON



Pauline tient à défendre la star Jessy, injustement placée sous la curatelle de son père aveuglé par l'argent. Esther et Greg ont trouvé le moyen de faire annuler le testament de l'oncle Jean-Michel. Daron les freine voulant préserver Pauline et son secret. Après la visite de Jessy au nouveau cabinet, Daron décide de la défendre dans une bataille qui s'annonce acharnée. Il se présente comme son nouvel avocat auprès de la juge. La star épuisée et exploitée veut se battre pour récupérer la garde de sa vie et reprendre sa vie en main.

Realisateur: Frank Bellocq, Méliane Marcaggi

20h10

## CASINO ROYALE



Fraîchement promu au grade d'agent 00 doté du permis de tuer, James Bond doit affronter un banquier du terrorisme mondial, Le Chiffre. Il s'attaque d'abord à quelques membres du réseau du Chiffre. Puis, pour le ruiner et espérer ainsi démanteler son affaire, il doit le battre lors d'une partie de poker. Accompagné dans cette opération par Vesper Lynd, une employée du gouvernement britannique, Bond tente d'échapper aux hommes du Chiffre qui veulent le tuer.

Acteur: Daniel Craig (James Bond), Eva Green (Vesper Lynd), Mads Mikkelsen (Le Chiffre), Judi Dench (M), Jeffrey Wright (Felix Leiter)...

20h11

## SUR LA DALLE



Alors que le commissaire Adamsberg assiste aux obsèques du maire de Louvicié, récemment poignardé, la psychiatre de Combours est assassinée à son tour. Peu de temps après, le médecin du village est retrouvé poignardé par un couteau Ferrand, un œuf écrasé dans la main gauche. Mais pour Adamsberg, ce dernier meurtre n'est pas l'œuvre du tueur de Louvicié. Rapidement, les soupçons se portent sur Robic, un riche homme d'affaires au passé pour le moins douteux, et son vieux comparse, Le Guillou.





**ORAN**  
23 | 15

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h21  
06h11  
77%  
05 km/h

Alger	☀️	21-16
Constantine	☀️	25-12
Annaba	☀️	27-16
Ouargla	☀️	32-20
Mostaganem	☁️	25-15
Béchar	☁️	24-15

Bande de Ghaza

## La situation dans le nord est «catastrophique»

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu samedi que la situation était "catastrophique" dans le nord de la bande de Ghaza, ravagée par l'agression sauvage de l'entité sioniste "dans et autour des établissements de santé". "La situation dans le nord de Ghaza est catastrophique", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus sur X, soulignant qu'"une grave pénurie de fournitures médicales, combinée à un accès sévèrement restreint, privent des gens de soins vitaux". Il a notamment évoqué la situation à Kamal Adwan, le dernier hôpital en fonctionnement dans le nord de Ghaza, qui a été pris d'assaut par les forces sionistes d'occupation vendredi, selon le ministère de la Santé palestinien. Le ministère a affirmé que le raid dans l'établissement situé dans le camp de Jabalia, où l'armée sioniste a lancé une importante opération militaire au courant du mois, a coûté la vie à deux enfants. Il a également accusé les forces sionistes d'avoir arrêté des centaines de membres du personnel, de patients et de déplacés.

Iran

## Une attaque djihadiste fait 10 morts parmi des policiers

Iran est endeuillé par le terrorisme. Au moins dix policiers ont été tués samedi dans une attaque revendiquée par un groupe djihadiste dans une zone frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan. «Dix individus ont été tués lors d'un acte terroriste commis dans le comté de Taftan contre des voitures de police», ont rapporté les agences locales Mehr et Tasnim, sans préciser le mode opératoire des assaillants. Citant un communiqué des forces de l'ordre, l'agence officielle Irna a, pour sa part, évoqué la mort de «dix personnels (de police) dans deux unités de patrouille» lors d'une «embuscade». Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières survenues ces derniers mois au Sistan-Baloutchistan, une région située à quelque 1.200 kilomètres au sud-est de la capitale Téhéran. Le groupe djihadiste sunnite Jaish al-Adl («Armée de la Justice» en arabe), basé au Pakistan et actif dans cette zone, a revendiqué l'attaque sur la messagerie Telegram.

Lutte anti-terroriste

## La Turquie mène 157 opérations en Syrie et en Irak

Le service de renseignement turc (MIT) a mené 157 opérations dans le nord de la Syrie et de l'Irak, détruisant des bâtiments, des dépôts d'armes et de munitions appartenant à l'organisation terroriste PKK/YPG, rapporte l'agence Anadolu, citant des sources sécuritaires. Les opérations contre l'organisation terroriste PKK/YPG se poursuivent en s'intensifiant dans le nord de l'Irak et de la Syrie, après l'attentat contre le complexe de la Turkish Aerospace Industries (TAI) à Kahramankazan le 23 octobre, ont indiqué les mêmes sources. Les drones ANKA, de fabrication turque, ont été utilisés dans ces opérations, lors desquelles des bâtiments, des dépôts d'armes et de munitions appartenant à l'organisation ont été détruits.

Un camion percute un arrêt de bus à Tel Aviv

## 37 personnes blessées dont quatre dans un état grave



Au moins 37 personnes ont été blessées quand un camion a percute dimanche matin une station de bus à la sortie d'une base militaire à Ramat Hasharon, dans le centre d'Israël, a annoncé la police israélienne. Selon la police, le chauffeur du camion a été "tué". "Les premiers éléments de l'enquête indiquent qu'un bus s'est arrêté à un arrêt pour déposer des passagers. Un camion a alors percute le bus et les passagers", a-t-elle précisé dans un communiqué. "Des civils sur les lieux ont tiré sur le conducteur et l'ont neutralisé", a ajouté la police. Selon

certaines informations, celui-ci serait un citoyen arabe israélien âgé de 48 ans et originaire de Qalansawe, dans le centre du pays. Le ministre israélien de la Sécurité nationale et figure d'extrême-droite, Itamar Ben-Gvir, a déclaré qu'il demanderait au Premier ministre Benjamin Netanyahu d'expulser les familles des auteurs de l'attentat. Un premier bilan avait fait état de 24 blessés, avant d'être revu à la hausse avec 37 au total, selon les autorités locales. "A 10H08 (08H08 GMT), nous avons reçu une information (...) sur un camion ayant percute une station de bus sur le boulevard

Aharon Yariv à Ramat Hasharon. Les services de secours soignent actuellement des dizaines de victimes sur le site", avait plus tôt annoncé dans un communiqué le Magen David Adom (MDA), l'équivalent israélien de la Croix-Rouge. Le MDA a indiqué que quatre blessés dans un état grave avaient été évacués vers des hôpitaux de la région. De nombreuses ambulances étaient sur les lieux autour du camion à plateforme, dont la cabine de conduite était accidentée, ainsi que des effectifs de police et au moins un hélicoptère assurant la surveillance aérienne.

Ghaza

## Une autre école abritant des déplacés bombardée

Les forces sionistes ont bombardé, dimanche, une autre école abritant des Palestiniens déplacés à l'ouest de Ghaza, tout en poursuivant le nettoyage ethnique dans le nord de l'enclave palestinienne, qui a fait plus de 820 martyrs en l'espace de trois semaines, rapportent des médias. Dimanche, 387<sup>e</sup> jour du génocide en cours contre les 2,2 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza, les forces sionistes ont bombardé l'école Salah al-Din, qui abrite des personnes déplacées à proximité du stade Palestine, à l'ouest de Ghaza, selon les médias. Les mêmes sources font état d'un Palestinien mort en martyr et d'autres blessés aux premières heures de dimanche, avant l'aube. De nombreux Palestiniens déplacés du nord sont contraints de se réfugier dans un camp de tentes situé à l'intérieur du stade Palestine, à l'ouest de Ghaza. Il s'agit du même stade où des centaines d'hommes et de garçons palestiniens ont été détenus nus pendant des jours en décembre 2023 par les forces sionistes, d'après les sources médiatiques. L'artillerie et l'aviation de l'occupation ont bombardé plusieurs sites de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Il y a eu au moins deux blessés



suite au bombardement du dernier étage de la maison de la famille Za'rab à Rafah. Des véhicules d'occupation ont également tiré des coups de feu et des fusées éclairantes vers le nord des camps d'Al-Bureij et d'Al-Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Au nord de Ghaza, l'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de

nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant. Plus de 820 Palestiniens sont tombés en martyr au cours de cette campagne de nettoyage ethnique en 22 jours, selon le bureau des médias de Ghaza. L'entité sioniste mène un génocide contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 42.924 martyrs et 100.833 blessés, au 26 octobre, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destructions massives et d'une famine meurtrière.